

# RAPPORT 2013

# du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale

# **Préambule**

L'année 2013, première année d'une nouvelle législature de cinq ans, a notamment été marquée par le rejet par le peuple de l'extension de la zone à bâtir dans le secteur du Creux-de-la-Terre. Ce refus populaire est à considérer comme un événement majeur dans le cadre de la politique de développement souhaité par le Conseil communal et qui empêchera ces prochaines années d'accueillir en ville de Delémont de nouveaux habitants souhaitant s'établir dans de l'habitat individuel ou groupé.

Toutefois, malgré cet échec, le Conseil communal a poursuivi sa recherche de solutions pour la construction d'immeubles locatifs. Ainsi, ce sont près de 90 nouveaux logements qui ont été construits en 2013, ce qui constitue un record absolu pour notre ville. L'objectif d'augmentation du nombre d'habitants fixé par le Conseil communal a par ailleurs été atteint puisque la population de la capitale jurassienne a accueilli la 12'000<sup>ème</sup> habitante, Constance Jaton, le 3 septembre 2013. La politique mise en place par le Conseil communal dès 2009 a montré son efficacité également au point de vue des finances de la ville puisque pour la quatrième année consécutive les comptes communaux ont bouclé avec un bénéfice.

Le Conseil communal a souhaité continuer de favoriser l'accueil d'enfants en crèche en mettant à disposition de nouvelles places et en lançant une étude pour pérenniser l'avenir de la Maison de l'Enfance à Delémont.

L'année écoulée a été fortement marquée par une intense activité dans le domaine de l'énergie et notamment par la fin des travaux au nouveau dépôt des SID à la rue de la Jeunesse. L'installation photovoltaïque sur le toit de la patinoire, ainsi que sur celui de l'usine Wenger SA, marque le lancement de la politique de production énergétique, renouvelable et locale pour Delémont avec l'octroi de la concession pour la centrale hydroélectrique de la Grande Ecluse.

Le Conseil communal remercie l'ensemble du personnel communal et les membres du Conseil de Ville pour le travail accompli dans le cadre des différents projets initiés ou terminés en 2013.

Sans l'appui du Conseil de Ville, des services de l'administration, des commissions et de la population, le Conseil communal n'aurait pas obtenu de si bons résultats dans la mise en place de sa stratégie politique. Un grand merci à toutes et à tous.

#### **Organigramme LEGISLATIF CONSEIL DE VILLE EXECUTIF** Sécurité au travail CONSEIL COMMUNAL **DEPARTEMENT DEPARTEMENT DEPARTEMENT DEPARTEMENT DEPARTEMENT** Affaires sociales Culture Mairie Energie Urbanisme Jeunesse **Sports** Finances Eaux Environnement Logement Informatique Police Travaux publics **Ecoles SERVICES SERVICES SERVICES SERVICE** SERVICE Agence AVS Institutions et installations Chancellerie communale Eau Urbanisme, aménagement culturelles local, promotion Maison de l'Enfance Ressources humaines Gaz Installations sportives Agglomération Conseil delémontain Contrôle des habitants Electricité Terrains et locaux disponibles des jeunes Informatique **Pompiers** Eclairage public Permis de construire Institution en faveur de la jeunesse Bâtiments, sites et monuments Protection civile Politique énergétique Transports publics Office de l'emploi Cimetière Service clients Mobilité douce Logement Covoiturage **Archives** Affichage public Police locale **Ecoles** Réclames, enseignes Comptabilité Environnement Voirie Impôts Espaces publics Routes Cadastre Canalisations Cours d'eau Carte des dangers Déchets

# 1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES

(Responsable : M. Pierre Kohler, maire)

# <u>Préambule</u>

L'année 2013 marque l'année d'une législature qui se terminera en 2017 en raison du prolongement des législatures de quatre à cinq ans. Le Conseil communal a connu un changement lors de cette première année avec le départ de M. Pierre Brulhart, conseiller communal, chef du Département de l'énergie et des eaux, remplacé dès le 1<sup>er</sup> septembre par M. Jean-Yves Gentil.

Du côté des finances communales, les comptes sont restés au vert malgré la baisse de la charge fiscale et l'augmentation des charges liées. La dette brute est restée stable et l'endettement net de Delémont est de 75,76 millions en diminution de 5,3 millions de francs par rapport à 2012. La dette nette par habitant s'élève en 2013 à Fr. 6'253.- contre Fr. 6'434.- en 2009. Quant au degré d'autofinancement, il dépasse les 113 %. La santé financière de la Commune peut donc être considérée comme bonne malgré des investissements très importants consentis depuis cinq ans.

Malheureusement le refus par la population d'augmenter la zone à bâtir aura des conséquences sur l'avenir des finances communales. Les investissements devront être réduits pratiquement de moitié pour continuer à avoir des finances saines.

L'adaptation de l'émolument annuel d'utilisation de l'eau consommée acceptée en votation populaire en novembre 2013 permet d'envisager l'avenir de notre réseau avec sérénité tant du point de vue de l'approvisionnement que celui des finances pour les décennies à venir.

# 1.1. Votations - Elections

Le Corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur les trois objets de compétence communale, comme indiqué ci-après :

# Votation du 24 novembre 2013

- Message au Corps électoral relatif à la modification de l'aménagement local Plan de zone 1 « Bâti » et art. 3.1.5 du RCC Extension des zones UA, ZVA et de la zone d'habitation HA, secteur j, « Creux-de-la-Terre ». Refusé par 2'645 voix contre 2'102 (participation : 54,7 %).
- Message au Corps électoral relatif à l'adaptation progressive de l'émolument annuel d'utilisation par mètre cube d'eau consommé en vue de la mise en œuvre des mesures du plan général d'évacuation des eaux usées (PGEE). Accepté par 2'362 voix contre 2'182 (participation : 54,7 %).
- Message au Corps électoral relatif à la modification du Règlement d'organisation de la Commune municipale (ROCM). Accepté par 3'562 voix contre 787 (participation 54,7 %).

#### Vote par correspondance

De près de 30 % du total des votants à l'introduction du vote par correspondance en 1999, ces chiffres se situent actuellement entre 60 et 65 %, suivant les scrutins.

# 1.2. Conseil de Ville

Présidente : Mme Anne Froidevaux, PDC-JDC

1<sup>er</sup> vice-président : M. Pierre Chételat, PLR

2<sup>ème</sup> vice-présidente : Mme Jeanne Beuret, CS•POP•Verts

Scrutateurs: MM. Renaud Ludwig, PCSI, et Jude Schindelholz, PS

Chancelière: Mme Edith Cuttat Gyger

Autres membres du Conseil de Ville au 1er janvier :

PDC-JDC: Pierre Berthold, Alain Beuret, Yves Bregnard, Patrick Claude, Pierre-Alain Fleury, Karen

Hulmann, Sylvianne Mertenat, Olivier Montavon, Dominique Nusbaumer, Yvonne

Plumez, Pierre-Alain Voisard.

Suppléants : Claude Chèvre, Afrim Ramnabaja, Didier Schaller.

PS: Francis Charmillot, Jean-Yves Gentil, Besim Hoxha, Sébastien Lapaire, Christel Lovis,

Murielle Macchi, Jacques Marchand, Grégoire Monin, Alphonse Poupon, Marc Ribeaud,

Mehmet Suvat.

Suppléants : Iskander Ali, Rébecca Lena, Carole Pouchon Michel.

CS•POP•Verts: Didier Nicoulin, André Parrat, Camille Rebetez, Magali Rohner, Emilie Schindelholz

Aeschbacher.

Suppléants : David Asséo, Paola Stanic.

PCSI: Quentin Chappuis, Patrick Chapuis, Paul Fasel, Jean-Paul Miserez, Alain Steger.

Suppléants : Félix Baumann, Matthieu Comte.

PLR: Julien Crevoisier, Christophe Günter.

Suppléant : Charles-André Schäublin,

UDC : Dominique Baettig, Philippe Rottet.

Suppléante : Laurence Studer.

Cinq membres ont quitté le Conseil de Ville :

M. David Asséo, suppléant, remplacé par Mme Marie-Claire Grimm;

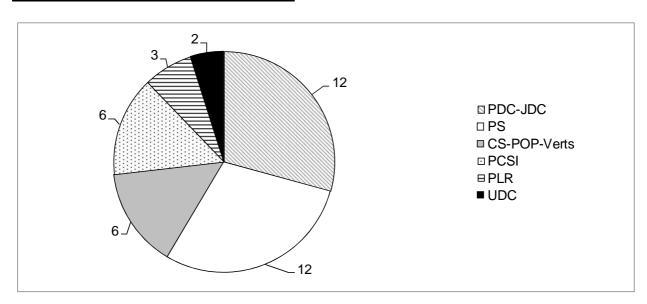
M. Matthieu Comte, suppléant, remplacé par M. Luc Dobler;

M. Jean-Yves Gentil, remplacé par M. Ali Iskander; suppléant: M. Thierry Kamber;

M. Jacques Marchand, remplacé par Mme Rébecca Lena; suppléant : M. Laurent Michel;

M. Didier Nicoulin, remplacé par Mme Paola Stanic; suppléant: M. Sébastien Grun.

#### Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 12 séances alors que le Bureau s'est réuni à 23 reprises.

Au cours de l'année, 4 résolutions, 14 questions écrites, 17 interpellations, 9 postulats et 18 motions ont été déposés.

En 2013, cette autorité a fêté son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Pour marquer l'événement, le Bureau du Conseil de Ville a organisé la réception des ancien-ne-s président-e-s et des membres du Législatif, qui a eu lieu le 23 août 2013. 26 ancien-ne-s président-e-s y ont pris part. Le lendemain, la manifestation s'est poursuivie sur le site de la patinoire, où les Services industriels inauguraient la centrale photovoltaïque installée sur le

toit de l'infrastructure. La population a été conviée à cette journée, ponctuée d'animations musicales, sportives, et d'un concours lancé par les Services industriels.

# 1.3. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

#### Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur www.delemont.ch. Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles sur ce site.

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Pour la Mairie, parmi les pièces acceptées en 2013, une seule est encore en cours d'étude. Il s'agit de la motion 5.17/13 – « Pour une meilleure concertation canton-commune en matière de planification financière », PLR, M. Julien Crevoisier.

# Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Les 57 objets soumis par le Conseil communal au Conseil de Ville ont été acceptés.

# 1.4. Conseil communal

Président: M. Pierre Kohler, PDC-JDC, Mairie et finances

Vice-maire : Mme Esther Gelso, CS•POP•Verts, Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement

Membres: M. Pierre Brulhart, PSD, Energie et eaux, démissionnaire au 31 août 2013

M. Damien Chappuis, Culture, sports et informatique

Mme Françoise Collarin, PDC-JDC, Urbanisme, environnement et travaux publics

M. Jean-Yves Gentil, PSD, Energie et eaux, dès le 1er septembre 2013

Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2013, le Conseil communal a tenu 37 séances, lesquelles ont lieu le lundi matin.

#### **Mutations**

A la suite de la démission de M. Pierre Brulhart, au 31 août 2013, M. Jean-Yves Gentil, PSD, a repris la responsabilité du Département de l'énergie et des eaux.

#### 1.5. Administration générale et Chancellerie communale

La Chancellerie communale étant le service principal et central de l'Administration communale, elle assure, à ce titre, la liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux, et en coordonne les très nombreuses activités.

#### 1.6. Service du personnel

Le Service du personnel, implanté au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, a pour tâche d'assurer la gestion des ressources humaines de la Municipalité. Il occupe trois personnes, représentant 1,7 équivalent plein temps.

#### Perfectionnement professionnel

De manière à encourager le perfectionnement professionnel au sein de l'Administration communale, une offre de cours variée est soumise à la fonction publique chaque début d'année. Le personnel a également la possibilité de faire des demandes de perfectionnement dans des domaines particuliers. Selon une procédure ad hoc, les requêtes sont traitées dans un cadre financier défini.

En 2013, plus de 90 personnes ont profité de cours de formation ou de perfectionnement professionnel.

#### Mise sur pied d'entretiens annuels de collaboration

Après la mise en place d'un projet pilote pour le Département de la mairie et des finances et le Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics en 2011, les entretiens de collaboration ont été menés avec l'ensemble de la fonction publique dès 2012.

Cette étape a mis en évidence des résultats très positifs. Elle s'est déroulée de façon constructive et le personnel s'engage d'autant plus dans le cadre de sa fonction et dans la réalisation des objectifs fixés par le Conseil communal. L'enquête de satisfaction qui a été menée par la suite a permis de procéder à quelques modifications mineures du processus.

#### Groupe d'analyse de postes devenus vacants ou à le devenir

Depuis de nombreuses années, tout poste vacant à la suite d'un départ à la retraite ou d'une démission est analysé par le chef de département et le chef de service du secteur concerné, ainsi que par le Service du personnel et le Service financier, pour établir la nécessité de son renouvellement, partiel ou total, ou étudier la possibilité d'une redistribution de tout ou partie des tâches.

#### Effectif du personnel communal

A fin 2013, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 181 fonctionnaires, ce qui représente un total de 149,16 équivalents plein temps, contre 144,29 en 2012. Dans le détail, on constate notamment qu'un poste de concierge au Collège a été créé, de même que 0,9 poste d'éducateur à la Maison de l'Enfance. De plus, des postes vacants à la Maison de l'Enfance et aux Services industriels ont été repourvus.

#### Mairies et finances

Pour ce département, les postes autorisés sont de 32,5, alors que les postes effectifs sont de 27,5.

- Chancellerie: un poste d'agent administratif 1 n'est pas repourvu depuis 2005;
- <u>Police locale</u>: deux postes d'agents de police étaient vacants. Une mise au concours a permis au Conseil communal de nommer une agente de police, avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- <u>Protection civile</u> : le poste de chef de la PC n'a pas été repourvu, les tâches ayant été reprises par la RCJU :
- <u>Contrôle des habitants</u> : un demi-poste n'a pas été repourvu en raison de certaines tâches transférées à la RCJU ;
- Impôts : un demi-poste n'a pas été repourvu en raison de certaines tâches transférées à la RCJU.

#### Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement

Pour ce département, les postes autorisés sont de 39,9, avec 33,93 postes effectifs.

- <u>Maison de l'Enfance</u> : trois postes seront repourvus en 2014, le solde étant occupé par du personnel remplaçant ;
- <u>Espace-Jeunes</u> : avec la mise au concours en 2013, le poste d'animateur socioculturel sera repourvu en 2014.

#### Culture, sport et informatique

Pour ce département, les postes autorisés sont de 18,66, avec 15,98 postes effectifs.

- Bibliothèque municipale : le regroupement des bibliothèques a permis l'économie de 0,55 poste ;
- Centre sportif: le poste créé en 2013 sera repourvu en 2014;
- Saint-Georges : les tâches de conciergerie à Saint-Georges ont été reprises par le CCRD.

#### Energie et eaux

Pour ce département, les postes autorisés sont de 27,5, avec 26,3 postes effectifs.

- Service électrique : le poste de chef du réseau électrique sera repourvu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014

#### Urbanisme, environnement et travaux publics

Pour ce département, les postes autorisés sont de 46,78, avec 45,45 postes effectifs.

- <u>Administration et technique</u> : une réorganisation des tâches a permis d'économiser un poste de dessinateur
- Conciergerie des écoles : certaines tâches de conciergerie sont confiées à du personnel auxiliaire

#### Taux d'occupation

Depuis de très nombreuses années, le Conseil communal encourage le travail à temps partiel. Ainsi, sur un total de 181 fonctionnaires, 81 personnes travaillent à un taux inférieur à 100 %.

De plus, pour faciliter activement les allègements de temps de travail, le Conseil communal offre la possibilité aux collaborateurs de diminuer annuellement leur taux d'activité, entre 2 et 8 %, pour autant que le supérieur hiérarchique ait donné son aval et que la bonne marche du service soit assurée.

C'est ainsi qu'en 2013, vingt personnes ont souhaité bénéficier de cette opportunité, dont la majorité a choisi une diminution de 2 %, équivalant à une semaine de vacances supplémentaire. L'utilité de cette offre au personnel est ainsi confirmée une fois de plus.

#### **Mutations**

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

#### **Nominations**

Le Conseil communal a nommé le personnel ci-dessous :

- M. Jérémy Bernasconi, électricien à 100 %, aux Services industriels ;
- Mme Nadège Bugeiro, agente administrative à 70 %, aux Services industriels ;
- M. Pascal Champion, agent technique à 90 %, au Service UETP;
- Mme Aurélie Chételat, agente en information documentaire à 100 %, à la Bibliothèque municipale ;
- M. Mathieu Chételat, électricien à 100 %, aux Services industriels ;
- Mme Marthe Citherlet, éducatrice à 50 %, à la Maison de l'Enfance ;
- M. Jérôme Corbat, agent administratif à 25 %, à l'Office de l'emploi ;
- Mme Valérie Glauser, éducatrice à 50 %, à la Maison de l'Enfance ;
- Mme Marjorie Kamber, éducatrice à 70 %, à la Maison de l'Enfance ;
- Mme Aurélia Nicol Cuenat, éducatrice/animatrice responsable à 60 %, au Service d'accueil extrascolaire ;
- M. Julien Pic, ouvrier à 100 %, à la Voirie ;
- Mme Annie Phuon, agente administrative à 100 %, à la Police locale ;
- Mme Aurélie Quinzan, archiviste auxiliaire à 10 % ;
- Mme Jade Sauvain, éducatrice/animatrice responsable à 30 %, au Service d'accueil extrascolaire ;
- Mme Hélène Schneider, agente en information documentaire à 100 %, à la Bibliothèque municipale ;
- M. Jérémy Vogel, promu sous-chef d'équipe, à la Voirie ;
- M. Henri Dominé, concierge à 100 %, au Collège.

# **Jubilaires**

Le Conseil communal a remercié les personnes ci-dessous, pour leur longue collaboration :

20 ans de service - Mme Marlène Burkhalter, concierge auxiliaire au Service UETP;

- M. Christian Joray, ouvrier à la Voirie ;

- M. David Pascarella, caporal de police ;

25 ans de service - M. Pascal Grob, caporal de police ;

- M. Philippe Hammel, sergent de police ;

- M. Romain Migy, responsable de la Bibliothèque municipale ;

- M. Pascal Monney, ouvrier à la Voirie ;

- M. Stephan Wälchli, ouvrier aux Services industriels ;

30 ans de service - M. Francis Blandino, agent technique au Centre sportif;

- M. Jean-Luc Goetschi, responsable administratif du personnel ;

35 ans de service - Mme Mariannina Gregorio Tronnolone, concierge auxiliaire au Service UETP;

- M. Didier Varin, agent administratif aux Services industriels.

#### **Auxiliaires**

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année s'est élevé à 230 (199) personnes, dont 33 (34) auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, institutrices des devoirs surveillés). A cela s'ajoutent 197 (165) auxiliaires temporaires (remplacement en raison de maladie de longue durée de collaborateurs, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage), dont 80 (60) personnes uniquement pour les travaux de nettoyage pendant les vacances scolaires, ce qui représente 3'200 (2'082) heures de travail.

#### **Apprentis**

Les apprentis de la Municipalité, au nombre de 14 (12), se répartissent de la manière suivante :

- 9 employés de commerce
- 4 agents en information documentaire
- 1 électricien

Cinq apprentis sont en première année, quatre en deuxième année et cinq en troisième année.

# Caisse maladie

281 (253) personnes ont été assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

#### **Absences**

En 2013, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie ou d'accident a quelque peu diminué, représentant 2'155 (2'360) jours.

En effet, ce ne sont pas moins de seize fonctionnaires qui ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, cinq demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

S'agissant des accidents professionnels, dans le cadre de la sécurité au travail, une enquête est ouverte lors de chaque accident déclaré. Elle a pour but d'intervenir le plus rapidement possible afin d'éviter toute récidive, les décisions touchant en général les processus de travail ou une adaptation des équipements de protection individuelle (EPI).

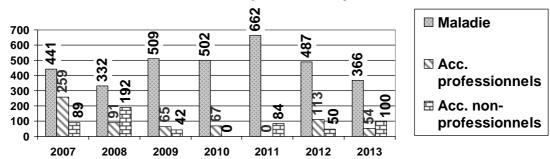
A	Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête Al							
Durée de l'absence*	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif Al	Total des jours d'absence		
Absences de 2 jours au plus, sans certificat médical	176 (116)	0 (0)	3 (0)			179 (116)		
Absences supérieures à 2 jours, avec certificat médical	420 (404)	89 (43)	126 (46)			635 (493)		
Absences supérieures à 30 jours, avec certificat médical	366 (487)	54 (113)	100 (50)			520 (650)		
Total intermédiaire						1'334 (1'259)		
Cas AI – demandes en cours ou réinsertion	658 (1052)	()	92 (49)		71 (0)	821 (1'101)		
Total général						2'155 (2'360)		

Congés de maternité				213 (185)		213 (185)
---------------------	--	--	--	--------------	--	--------------

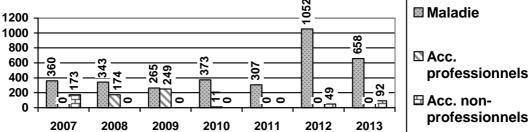
<sup>\*</sup>Les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 % Les absences de longue durée concernent 16 personnes soit 1'341 jours

Total des personnes occupées (Exécutif, fonctionnaires, auxiliaires, apprentis) : 430 Effectif théorique équivalent plein temps : 199 Jours d'absence par collaborateur dus exclusivement à la maladie ou à l'accident (1'334/199) : 6.70

# Absences supérieures à 30 jours



Cas Al (demandes en cours ou réinsertion)



#### 1.7. **Archives**

#### Généralités

A mi-année 2013, Mme Aurélie Quinzan a remplacé M. François Kohler, archiviste, qui a mis un terme à son mandat.

Le travail principal de la nouvelle archiviste a été consacré à la préparation du déménagement des archives de l'Hôtel de Ville à la rue de la Jeunesse 28. En l'occurrence, il a fallu préparer le programme et la coordination des démontage, transport et remontage du compactus et des 673 mètres linéaires de précieux documents à déplacer. Le déménagement sera effectué en 2014.

Par ailleurs, les Archives ont enregistré et conditionné quatre versements de documents provenant de la Chancellerie (naturalisations, décès 2004-2009), des Affaires sociales (procès-verbaux de la Commission de chômage 1898-1997), des Ecoles primaires (registres de classe 2002-2009), ainsi que du Musée jurassien d'art et d'histoire (procès-verbaux de la Société chorale française 1883-1986). L'archiviste a poursuivi et pratiquement terminé le tri et le rangement de la correspondance 1866-1932 et a aussi été consultée concernant l'élimination de séries de documents dans certains services.

#### Renseignements / recherches / consultation des archives / prêts

Les Archives ont traité diverses demandes de renseignements provenant de services de l'administration et seize provenant de particuliers. Celles-ci concernaient surtout des personnes ou des familles, une était liée à la faune aquatique ancienne et quatre au patrimoine bâti, comprenant la recherche de photographies du XIX<sup>e</sup> siècle. Sept consultations des archives ont eu lieu et traitaient de documents relatifs aux métairies de la Ville, aux collections du Collège, à la garderie d'enfants, à la source des Boulaines, à la Guerre 1914-1918, au cadastre et à divers documents anciens. Des dossiers et plans ont été prêtés à la Chancellerie, aux Ecoles primaires, à deux bureaux techniques et au Musée jurassien d'art et d'histoire (Journal de l'abbé Daucourt), aux Travaux publics et à l'Association des maires.

# 1.8. Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2013, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 82 dossiers, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 10 % du volume d'activité par rapport à l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 80 rapports de bail. La commission a siégé à 53 reprises, traitant 52 dossiers en séance de conciliation. Une affaire a nécessité 2 séances.

Sur les 52 dossiers traités en séance, 25 ont abouti à une conciliation, 26 à un échec, 1 à un retrait. Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des créances impayées et à des défauts à la chose louée.

En ce qui concerne les membres de la Commission de conciliation, Mme Donatella Facci a remplacé, en qualité d'assesseur suppléante des bailleurs, M. Patrice Wannier, qui avait démissionné pour la fin de l'année 2012.

# 1.9. Contrôle des habitants

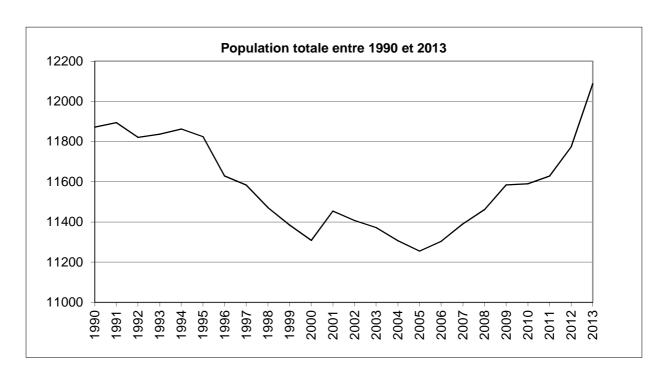
#### Evolution de la population

Naissances135	(112)	Divorces55	(66)
Décès98	(124)	Naturalisations62	(61)
Mariages97	(102)		, ,

Etat de la population	31.12.2013	31.12.2012	Différence
Suisses	9'005	8'821	+ 184
Hommes Femmes	4'209 4'796	4'128 4'693	+ 81 + 103
Etrangers	3'083	2'952	+ 131
Hommes Femmes	1'670 1'413	1'577 1'375	+ 93 + 38
Au total	12'088	11'773	+ 315
Hommes Femmes	5'879 6'209	5'705 6'068	+ 174 + 141

# Historique de la population

Année	Population totale	Suisses	Etrangers
31.12.2013	12'088	9'005	3'083
31.12.2012	11'773	8'821	2'952
31.12.2011	11'628	8'780	2'848
31.12.2010	11'590	8'800	2'790
31.12.2009	11'584	8'783	2'801



Personnes en séjour	Hommes		Fen	nmes	Total	
Suisses	53	(49)	83	(83)	136 (132)	
Etrangers + candidats à l'asile	108	(109)	60	(53)	168 (162)	
Total général	161	(158)	143	(136)	304 (294)	
Répartition selon état civil (pop. totale y c. sé	ejour) <b>Hom</b>	nmes	Fen	nmes		
Célibataires	2'903	(2'798)	2'422	(2'349)		
Divorcés	439	(424)	654	(629)		
Mariés	2'347	(2'313)	2'347	(2 <sup>'</sup> 313)		
Mariés seuls	109	(102)	57	(55)		
Partenariats enregistrés	8	(4)	6	(6)		
Séparés	131	(126)	146	(136)		
Veufs	115	(112)	733	(728)		
Répartition par confession	Hon	nmes	Fen	nmes		
Catholiques	3'724	(3'714)	4'060	(4'085)		
Protestants	491	(500)	566	(578)		
Autres confessions	910	(953)	848	(850)		
Sans confession	754	(712)	735	(705)		
Répartition par lieu d'origine (Suisses)						
Confédérée		21002	(0)(04.4)			
Confédérés		3'692	(3'614)			
Jurassiens		5'452	(5'343)			

Admissions provisoires	38	(39)	20	(22)
Frontaliers (avec résidence secondaire)	5	(6)	5	(5)
Permis en suspens (demande en cours)	89	(90)	64	(45)

# Permis de séjour pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 107'346	(Fr. 95'867)
Versé au Canton	Fr. 73'516	(Fr. 65'616)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 33'830	(Fr. 30'251)

771 (679) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la Commune.

# Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité (y compris en séjour)

Italie	574	Nigório	0
Espagne	460	Nigéria Grèce	8 7
Portugal	424	Bangladesh	7
France	337	Ukraine	6
Kosovo	260	Pérou	6
	260 97	République tchèque	6
Turquie	97 96		
Erythrée		Monténégro	6
République de Serbie	68	Pays-Bas	6
Sri Lanka	65	Moldavie	5
Macédoine	52	Géorgie	5
Allemagne	45	Népal	5
Belgique	42	Ile Maurice	5
Cameroun	41	Mexique	5
Bosnie-Herzégovine	37	Cuba	4
Maroc	33	Argentine	4
Serbie et Monténégro	32	Colombie	4
Rép. démocratique du Congo	32	Guinée	4
Grande-Bretagne	27	Suède	4
Croatie	24	Pakistan	4
Algérie	24	Soudan	4
Angola	23	Burkina Faso	4
Irak	22	Kenya	3
Syrie	22	Gabon	3
Canada	21	Kazakhstan	3
Roumanie	21	Albanie	3
Afghanistan	18	Egypte	3
Russie	18	Japon	3
Brésil	17	Philippines Philippines	3
Chine	15	Ouzbékistan	3
Etats-Unis	15	République slovaque	3
Somalie	14	Irlande	3
Tunisie	14	Burundi	2
Pologne	13	Arménie	2
Autriche	12	Indonésie	2
Togo	12	Madagascar	2
République dominicaine	11	Libye	2
Ethiopie	10	Mongolie	2
Thaïlande	10	Bélarusse	2
Liban	10	Guinée-Bissau	2
Iran	9	Hongrie	2
Côte d'Ivoire	9	Inde	2
Sénégal	9	HUC	۷
Genegai	IJ		

#### Puis avec 1 ressortissant chacun:

Bénin, Bulgarie, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Corée du Sud, Finlande, Gambie, Haïti, Lettonie, Malaisie, Mali, Mauritanie, Namibie, Norvège, Palestine, Rwanda, Seychelles, Tanzanie, Vietnam.

Soit au total 103 (91) nationalités étrangères.

#### 1.10. Jumelages

#### Jumelage avec Belfort

Faute de sujet rassembleur et commun, il n'y a pas eu d'échange entre les deux villes en 2013.

#### Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Durant l'exercice 2013, les liens du jumelage ont été renforcés par le soutien répété de Fr. 10'000.- versés de la rubrique « Jumelage » en faveur du Groupe Nicaragua à quoi s'ajoute, selon l'accord qui lie la Municipalité au Groupe Nicaragua, la contribution des SID du « Centime de l'Eau », soit un centime par m³ d'eau distribué à Delémont.

Ce soutien permet, via le Groupe Nicaragua, d'apporter une aide institutionnelle accrue aux habitants de La Trinidad, l'objectif étant de les aider à organiser leurs communautés sur les plans sanitaire, professionnel et éducatif, notamment. Il s'agit également de diversifier les cultures des jardins communautaires pour augmenter l'apport de vitamines dans la nourriture et rechercher des solutions pour l'adduction d'eau potable.

Après 25 ans de jumelage avec La Trinidad, au Nicaragua, la Commune de Delémont a répondu à l'invitation du groupe Nicaragua et de la FICD pour participer à l'évaluation des projets humanitaires développés pendant ces dernières années. En compagnie de deux experts internationaux et d'un membre du groupe Nicaragua, la conseillère communale a eu le privilège de découvrir cette région et les conditions de vie de cette modeste population. L'argent est investi dans de nombreux projets, comme l'amélioration des conditions sanitaires avec l'installation de latrines, l'apport en eau potable et en électricité. Des brigadistes de santé, le poulailler communal, le bibliobus, les toits en tôle ondulée, la réfection de chemins contre nourriture, etc., représentent la multitude de projets menés à bien et l'argent investi de manière intelligente.

La délégation jurassienne a eu le privilège d'être invitée par la mairesse de La Trinidad, Mme Rosa Haydee Rosales Raudales, qui lui a fait visiter sa région et a sollicité l'aide de la Commune de Delémont pour meubler la « Casa Materna », maison permettant aux femmes qui vivent dans des conditions difficiles d'accoucher dans un lieu adéquat. Suite a pu être donnée à cette demande.

# Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec l'OVR international (anciennement Opération Villages Roumains), ils ne le sont plus avec les Autorités locales roumaines qui ont souhaité renoncer à tout contact.

#### 1.11. Commission de la mairie

La Commission de la mairie a siégé à deux reprises en 2013.

#### Foires mensuelles

Concernant les foires mensuelles, les forains inscrits étaient au nombre de 37 en avril, 29 en mai, 38 en juin, 37 en juillet, 27 en août, 28 en septembre et 19 en octobre.

#### Cimetière et funérarium

Il y a eu 99 décès à Delémont en 2013, dont 72 incinérations, 12 enterrements, 7 enterrements à l'extérieur de la localité et 8 dons du corps à la science.

# 1.12. Service de police

# **Préambule**

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative comptant 1 personne et l'autre composée de 13 agents en uniforme. Les deux unités sont placées sous la responsabilité du Commissaire de police. Le projet de fusion des polices a généré un grand nombre de séances. S'agissant de la problématique des Gens du voyage, plusieurs occupations illicites de terrains sur le territoire communal ont eu lieu en 2013 et le phénomène s'amplifiera avec la suppression de la place cantonale de Bassecourt.

#### Instruction

Les agents ont poursuivi leur formation personnelle. L'acquisition des nouveaux moyens de communication a également nécessité une instruction complémentaire à celle reçue lors de la distribution des appareils personnels. Une partie des agents a suivi des cours de formation continue dispensés par le Canton et chaque agent a participé aux entraînements annuels de tir. Un agent suit, de façon régulière, les cours d'éducation canine de la Police cantonale. Tout le corps de police a suivi le premier cours « AMOOK » qui a pour but de former le personnel à intervenir en premier échelon sur un événement dans un lieu public. Il a été donné sur une journée par les instructeurs de la Police cantonale. Un cours sur les moyens de contrainte a également été dispensé.

#### **Quelques chiffres**

**Education routière :** les deux agents désignés pour cette fonction ont visité toutes les classes primaires et enfantines de la ville et ont formé, comme chaque année, les patrouilleurs scolaires.

**Dossiers**: le nombre de dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.) traité par la Police locale est à peu près identique à l'année précédente, soit 1'085 (1'080).

**Parcomètres:** la somme récoltée s'est montée à Fr. 367'281.- (Fr. 362'836.-), avant déduction des rétrocessions pour les parcs Brasserie, Losinger, Hôpital, Coherchan, Gare Collectif, Otto's et de la TVA. Le montant encaissé pour les diverses autorisations de parcage est intégré au montant ci-dessus. A nouveau on constate une stagnation des recettes, due au nombre de chantiers en ville, à la perte des recettes du parc Bellevoie, et aux très nombreuses autorisations décernées sur le territoire communal.

**Amendes d'ordre :** 4'232 (2'313) bulletins d'amendes d'ordre ont été délivrés pour un montant de Fr. 199'550.- (Fr. 108'214.-).

**Radars**: 5 contrôles radars (8) ont été effectués en 23 lieux du territoire communal et 990 (4'111) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 15, soit 0.55 % (63 – 1.53 %) étaient en infraction.

Permis de nuit : 161 (162) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 17'500.- (Fr. 16'950.-).

Vente de cycles: la vente annuelle des cycles a permis la liquidation de 25 cycles pour Fr. 850.-.

Chiens: la ville compte environ 500 chiens.

**Objectifs 2014 :** poursuivre la formation permanente. Repourvoir le dernier poste d'agent encore vacant. Avec le départ à la retraite de la secrétaire de police, en 2013, une réorganisation du secrétariat a été engagée et se poursuivra en 2014. Par ailleurs, en collaboration avec les polices cantonale et ferroviaire, la mise en place d'un groupe qui a travaillé principalement sur le secteur Gare se poursuivra en 2014, vu les échos positifs. Cela nécessite le détachement d'un agent alors que POC/JU met 4 agents et la Polfer 2. La révision de plusieurs règlements durant l'année 2013 devrait voir leur entrée en force en 2014.

# 1.13. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

# Formation et investissement public

De nos jours les choses évoluent vite, très vite et parfois même trop vite. Les tactiques d'intervention suivent cette évolution et la formation revêt une importance toujours plus grande pour assumer les missions du CRISD dans des conditions optimales. En 2013, 56 personnes ont suivi des cours de forma-

tion cantonaux ou fédéraux, représentant un total de 170 jours de formation (1'530 heures), tout ceci en sacrifiant une partie de leurs loisirs. Les 6 instructeurs du CRISD qui se sont mis à disposition des commandants de cours cantonaux ou fédéraux ont accumulé 58 jours à dispenser de l'instruction (550 heures).

Les exercices annuels en 2013 ont représenté 8 soirées (480 heures au total) pour les 30 pompiers du SIS. Pour les pompiers du CRISD, cela a représenté 22 soirées et 2 jours d'exercice (2'964 heures au total). Le service de piquet du samedi, les services de piquet divers pour assurer la sécurité des manifestations, visites de salle, etc., représentent annuellement 1'241 heures. En moyenne, un pompier du CRISD consacre 119 heures par année pour la formation et l'instruction, sans compter le temps passé en intervention et les services de piquet. Les séances d'état-major, d'officiers de service et de la Commission du SIS ont occupé les membres durant 465 heures. Cet engagement bénévole mérite d'être souligné.

Le cumul des heures consacrées à la protection de la population représente un total de 904 jours de travail (7'230 heures) pour les exercices instruction, service de piquet, séances, etc. Si on additionne les heures passées en intervention, le total est de 1'153 jours de travail (9'226 heures), soit un équivalent de 5,5 postes de travail à plein temps, sachant qu'il s'agit d'une moyenne et que certains pompiers s'investissent plus que d'autres. Les chiffres ne comptent pas les heures passées à préparer des exercices ou des séances, qui ne sont pas répertoriées et qui font partie intégrante des fonctions que les responsables assument. Les chiffres cités ci-dessus tendent à indiquer que la limite du service de milice sera tantôt atteinte et ne pourra pas être augmentée sans avoir des incidences sur la vie privée et professionnelle des pompiers du CRISD.

Trois pompiers du CRISD ont suivi les phases de sélection pour devenir instructeur fédéral. Ils suivront le cours de base et seront nommés en 2014, portant à 9 le nombre d'instructeurs fédéraux au sein du CRISD. La qualité de l'instruction est garantie pour l'avenir.

La nouvelle loi sur les impôts, adoptée par le Parlement en 2013, impose la solde des pompiers à partir d'un montant de Fr. 5'000.- pour l'IFD et d'un montant de Fr. 8'000.- pour l'impôt cantonal. Il est regrettable que des citoyens qui s'investissent pour une cause publique et la protection de la population soient pénalisés.

#### Objectifs du service et besoins

L'entretien du matériel du CRISD a été confié à une entreprise externe par mandat, créée pour l'occasion par un membre du CRISD. L'objectif est la pérennisation de cet entretien, vu la quantité toujours plus importante de matériel mis à disposition des pompiers, qui nécessite un entretien irréprochable, garant d'un bon fonctionnement en toute circonstance, et surtout dans l'urgence.

#### Dossiers et réalisations importants

En 2013, le Conseil de Ville a accepté un crédit de 1,8 million de francs pour la construction d'un nouvel hangar, permettant de ranger le matériel, toujours plus important en quantité, dans de bonnes conditions.

Quelques modifications et réalisations importantes ont été entreprises en 2013 :

- l'acquisition d'un nouveau système de transmission des alarmes par pager alphanumérique, pour assurer une redondance de la transmission des alarmes, en remplacement de l'ancien système analogique devenu obsolète suite au démantèlement du réseau cantonal ;
- la création d'un vestiaire pour les femmes du CRISD afin de satisfaire aux exigences légales ;
- la rénovation du vestiaire des hommes du CRISD ;
- la création d'un vestiaire des pompiers du SIS, leur permettant de conserver leur équipement personnel au hangar plutôt qu'à la maison ;
- la création d'une salle de fitness dans l'ancien local de la citerne à mazout ;
- la livraison de 2 nouveaux véhicules de transport en remplacement de l'ancien véhicule ;
- la création d'un groupe sportif, principalement un groupe de VTT.

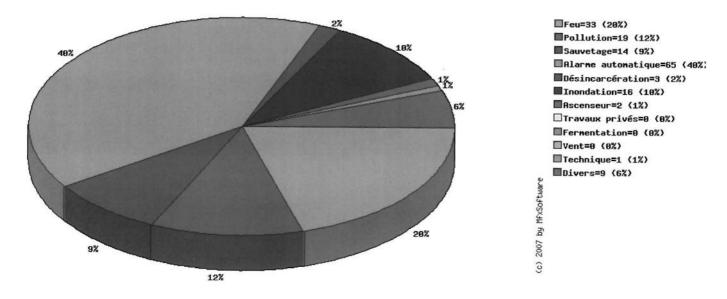
# **Interventions**

Le nombre total d'interventions, tous types confondus, se monte à 162 en 2013, en diminution de 10 % environ par rapport à 2012. Les interventions pour lutter contre le feu se montent à 33, contre les pollutions à 19, les sauvetages de personnes à 14, les alarmes automatiques à 65, le secours routier à 3, les

inondations à 16, les pannes d'ascenseur à 2, les causes techniques à 1 et les interventions diverses à 9. Delémont n'a, heureusement, pas connu de grand feu en 2013. Les accidents de la circulation nécessitant une désincarcération sont heureusement aussi en régression. Les alarmes automatiques, principalement erronées, représentent une grande part des interventions annuelles, soit 40 %.

Les interventions en 2013 ont nécessité 1'996 heures au total pour tous les pompiers engagés soit, en moyenne, 53 heures par pompier.

#### Répartition des interventions en 2013 par type d'interventions



# 1.14. Protection civile

# Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2013 s'est élevée à Fr. 8'800.-, pour moitié en faveur de l'abri de la Blancherie, et l'autre en faveur du hangar Saint-Michel.

#### Contribution communale à l'Office de la protection civile régional

La contribution communale est de Fr. 3.- par habitant, prise sur le fonds des contributions de remplacement.

# 1.15. Service financier

#### **Préambule**

Le budget annuel ainsi que les comptes 2013 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts communaux et basées sur les années 2008-2011.

#### 1.16. Statistiques et comparaisons fiscales

- En 2010, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 52 % de l'ensemble des contribuables et paient 11 % du total des impôts ; 33 % des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 39 % des impôts totaux ; 15 % des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 50 % des impôts.

- En 2011, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 52 % de l'ensemble des contribuables et paient 10 % du total des impôts ; 33 % des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 37 % des impôts totaux ; 15 % des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 53 % des impôts.

CELIBATAIRES									
	20	008	20	009	20	010	2011		
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
0 - 20'000	1'387	192'559	1'426	168'376	1'409	168'589	1'421	159'780	
20'001 - 40'000	527	1'261'417	552	1'256'898	554	1'255'431	533	1'203'621	
40'001 - 60'000	526	2'543'016	488	2'239'319	508	2'340'229	499	2'254'788	
60'001 - 80'000	151	1'188'341	166	1'263'921	162	1'226'233	198	1'458'644	
80'001 - 100'000	34	378'758	46	507'455	50	530'819	55	591'941	
dès 100'000	29	568'500	25	464'830	26	557'954	33	676'962	
Total	2'654	6'132'591	2'703	5'900'799	2'709	6'079'255	2'739	6'345'736	

MARIES									
	20	008	20	009	2010		2011		
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
0 - 20'000	91	19'493	114	17'418	100	18'125	100	15'163	
20'001 - 40'000	228	328'651	209	281'749	214	275'628	188	243'101	
40'001 - 60'000	306	1'113'734	290	1'000'245	297	1'046'358	302	1'051'072	
60'001 - 80'000	288	1'799'602	302	1'803'266	283	1'669'275	268	1'595'013	
80'001 - 100'000	198	1'812'708	181	1'583'850	212	1'841'459	210	1'786'179	
dès 100'000	215	3'895'161	222	3'730'452	214	3'746'023	224	5'565'670	
Total	1'326	8'969'349	1'318	8'416'980	1'320	8'596'868	1'292	10'256'198	

MARIES - 1 ENFANT								
	20	008	20	009	2010		2011	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	67	11'456	66	10'955	58	7'570	76	8'544
20'001 - 40'000	127	213'520	129	200'022	130	198'068	119	190'021
40'001 - 60'000	131	479'553	136	475'949	125	422'803	114	370'729
60'001 - 80'000	126	797'918	137	849'075	121	739'304	132	815'340
80'001 - 100'000	87	785'437	65	567'905	73	638'381	72	638'357
dès 100'000	82	1'556'739	83	1'614'221	89	1'663'956	93	1'688'002
Total	620	3'844'623	616	3'718'127	596	3'670'082	606	3'710'993

MARIES - 2 ENFANTS								
	20	008	20	009	2010		2011	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	39	3'466	44	2'846	53	5'236	44	9'499
20'001 - 40'000	86	135'144	97	147'956	83	123'882	87	130'541
40'001 - 60'000	122	447'331	126	449'462	120	414'337	122	425'107
60'001 - 80'000	123	780'909	122	739'047	133	804'782	129	773'534
80'001 - 100'000	66	575'464	75	648'718	72	615'084	85	728'091
dès 100'000	116	2'301'576	118	2'242'574	117	2'090'465	122	2'176'611
Total	552	4'243'890	582	4'230'603	578	4'053'786	589	4'243'383

MARIES - 3 ENFANTS ET PLUS								
	20	008	20	009	2010		2011	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	15	495	19	435	17	2'535	17	660
20'001 - 40'000	37	57'014	34	47'944	40	59'237	31	44'341
40'001 - 60'000	46	167'198	50	174'164	51	188'567	46	163'975
60'001 - 80'000	38	230'826	30	185'622	34	202'053	37	217'740
80'001 - 100'000	30	269'791	35	299'559	40	350'519	36	315'804
dès 100'000	64	1'440'424	53	1'186'808	58	1'267'083	55	1'246'232
Total	230	2'165'748	221	1'894'532	240	2'069'994	222	1'988'752

VEUFS, DIVORCES								
	20	008	20	009	2010		2011	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	635	224'356	671	218'812	672	224'065	698	237'512
20'001 - 40'000	432	1'021'422	431	985'202	451	1'016'444	427	970'204
40'001 - 60'000	376	1'790'584	385	1'791'124	390	1'798'443	376	1'717'712
60'001 - 80'000	154	1'206'948	157	1'201'400	159	1'202'873	168	1'249'414
80'001 - 100'000	56	636'437	60	662'864	57	634'035	55	598'718
dès 100'000	38	1'052'750	47	1'224'273	48	1'187'115	45	1'061'750
Total	1'691	5'932'497	1'751	6'083'675	1'777	6'062'975	1'769	5'835'310

TOTAL									
		2008 2009 2010 2011							
Revenus			Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
0 - 40'000	3'671	3'468'993	3'792	3'337'613	3'781	3'354'810	3'741	3'212'987	
40'001 - 80'000	2'387	12'545'960	2'389	12'172'594	2'383	12'055'257	2'391	12'093'068	
+ de 80'000	1'015	15'273'745	1'010	14'734'509	1'056	15'122'893	1'085	17'074'317	
Total	7'073	31'288'698	7'191	30'244'716	7'220	30'532'960	7'217	32'380'372	

TOTAL								
	2	800	2	009	2010		2011	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	2'234	451'825	2'340	418'842	2'309	426'120	2'356	431'158
20'001 - 40'000	1'437	3'017'168	1'452	2'919'771	1'472	2'928'690	1'385	2'781'829
40'001 - 60'000	1'507	6'541'416	1'475	6'130'263	1'491	6'210'737	1'459	5'983'383
60'001 - 80'000	880	6'004'544	914	6'042'331	892	5'844'520	932	6'109'685
80'001 - 100'000	471	4'458'595	462	4'270'351	504	4'610'297	513	4'659'090
dès 100'000	544	10'815'150	548	10'463'158	552	10'512'596	572	12'415'227
Total	7'073	31'288'698	7'191	30'244'716	7'220	30'532'960	7'217	32'380'372

# 1.17. <u>Déclarations d'impôts 2013</u>

- 7'627 (7'499) déclarations d'impôts (DI) ;
- 126 (113) formules pour nouveaux contribuables envoyées dans le courant de l'année ;
- 1'192 (1082) personnes taxées à la source.

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 17 demandes de remise d'impôts (10) au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
2004	7'002	384	341	7'727
2005	7'043	331	305	7'679
2006	7'025	304	402	7'731
2007	7'123	153	371	7'647
2008	7'284	125	387	7'796
2009	7'297	143	493	7'933
2010	7'424	116	738	8'278
2011	7'463	129	997*	8'589
2012	7'499	113	1'082*	8'694
2013	7'627	126	1'192*	8'945

<sup>\*</sup>y compris frontaliers payant de l'impôt à la source.

# 1.18. Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Alphonse Poupon, a tenu 8 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits et le budget soumis au Conseil de Ville.

# 1.19. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2013, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 119 estimations (106) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à trois estimations de bâtiment agricole, six estimations de bar/restaurant/discothèque et deux estimations sur réclamations.

# 1.20. Encaissement des impôts

#### **Statistiques**

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2005, laquelle sert de base et permet d'enregistrer les variations sur plusieurs années.

Récapitulation Personnes Physiques - PP 2006 au 31.12.2013							
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2013	
21'007'247	609'582	20'209'387	1'407'441	21'616'829	-515'498	128'306	
	+ 2.90 % -2.38 % 0.59 %						

# Lexique:

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement en décembre, et basées sur la taxation de

l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses

par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et

0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district

(RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-

encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui

font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal,

voire du Tribunal fédéral.

Les statistiques pour les années 2004 à 2011 sont à disposition au Service financier.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

# 2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT

(Responsable : Mme Esther Gelso, conseillère communale)

# **Préambule**

L'année 2013 marque l'ouverture de la 8<sup>e</sup> unité d'accueil pour les écoliers, cette structure de 12 places profite à une trentaine d'enfants dans le giron du Collège de Delémont. La liste d'attente en ce qui concerne les bébés reste toujours la priorité et une solution est recherchée pour faire la transition.

Le service a donc mandaté la société Amalthée pour mener une étude concernant les besoins, à court et long termes, ainsi que la pertinence des lieux choisis tout en prenant en compte les besoins de l'Hôpital du Jura. Le résultat de cette étude a été remis en octobre et conforte le service dans la ligne qu'il avait choisie, elle en appuie la pertinence.

Une nouvelle commission a également vu le jour dans le service, qui en assume la présidence. Il s'agit de la commission « Mieux vivre ensemble », elle porte bien son nom. Elle réunit des personnes venant de milieux divers (Intégration des étrangers, Délégué à la jeunesse, Police, Urbanisme, commerçants, écoles et Caritas) et a pour but de lister les problèmes du quotidien et de proposer des solutions possibles, pratiques et rapides.

Dans le cadre des Jeux internationaux des écoliers, cinq clubs et une trentaine d'enfants ont été soutenus, d'abord lors des Jeux d'Hiver à Ufa en Russie, avec un contingent de 19 hockeyeurs et deux patineuses artistiques, puis aux Jeux d'été à Windsor, au Canada, dans deux disciplines, l'athlétisme et la natation. Partager ces moments avec ces jeunes athlètes côtoyant l'élite mondiale dans un bel esprit de fraternité a été pour tous un moment inoubliable. Le service est fier que les écoliers delémontains puissent vivre de tels moments, c'est un privilège dont ils sont bien conscients.

Finalement, après deux ans de préparation, les travaux liés au projet de vélostation en gare de Delémont ont touché à leur fin, l'inauguration ayant eu lieu le 27 janvier 2014. Ce projet, mêlant mobilité douce et réinsertion de demandeurs d'emploi par le biais de Propuls (département de Caritas), avec lequel un partenariat est développé, est un projet très intéressant, touchant l'agglomération et qui ne demande qu'à être optimisé.

# 2.1. <u>Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département</u>

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.02/13	Pour le maintien du lien social	En cours
Motion	5.05/13	Un soutien communal pour trouver un local commun aux sociétés locales	En cours

#### 2.2. Logement

Le département et le service ont participé aux Journées du logement à Granges. La volonté demeure, à moyen terme, de réaliser des logements sociaux mixtes sur Delémont. Dans un autre registre, la chargée de mission a terminé son rapport sur les besoins en locaux des associations et sociétés locales. Les fruits de ce travail seront présentés en 2014.

# 2.3. Aide sociale

Le Service ASJL a traité 174 (149) demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale d'aide sociale.

# 2.4. Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation de fin d'année, le revenu AVS, pour une personne seule, était de Fr. 16'896.-et, pour un couple, de Fr. 22'623.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour une personne seule et de Fr. 30'000.- pour un couple, pour un impôt anticipé de Fr. 7.- pour une personne seule et de Fr. 11.- pour un couple.

Ainsi, 211 allocations pour un montant de Fr. 107'440.- ont été versées, de même que 67 allocations à des personnes séjournant en home pour un montant de Fr. 17'255.-, totalisant Fr. 124'695.-.

# 2.5. Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 125'028.- (Fr. 114'621.-). Aucun prêt n'a été demandé en 2013, tandis que les remboursements se sont élevés à Fr. 15'000.-.

# 2.6. Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission, présidée par Mme Yvonne Plumez, a siégé 2 fois. Elle a préavisé, notamment, les créations de poste soumises au Conseil de Ville.

# 2.7. Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse n'a tenu aucune séance en 2013, en raison de l'absence des membres, malgré une convocation en bonne et due forme.

# 2.8. Agence communale AVS-AI

Au cours de l'année écoulée, toutes les tâches de l'agence, organe auxiliaire et d'exécution de la Caisse de compensation du Canton du Jura, ont été exécutées selon les directives. Elles consistent notamment à affilier les personnes et les sociétés pour les cotisations AVS, contrôler les déclarations de salaires des employeurs, traiter les demandes d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative, contrôler les formulaires relatifs aux prestations AVS-AI et aux entretiens liés aux demandes des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI.

A la fin de l'année 2013, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS-AI versées par la Caisse de compensation s'élevait à 1'846 (1'771), celui des bénéficiaires de rentes pour impotent à 144 (114) et celui des bénéficiaires de prestations complémentaires à 880 (504).

Quant au nombre des affiliés à la Caisse de compensation et à la Caisse d'allocations familiales (sociétés, indépendants, personnes sans activité), il s'élevait à 2'208 (2'008).

Agriculteurs	29
Employeurs	909
Indépendants + employeurs	189
Sans activité lucrative	847
Travailleurs sans employeurs	38
Total CCJU	2'012
Fichier central - (autres caisses)	564
Total Delémont	2'576

# 2.9. Office communal de l'emploi

#### Bilan

Une année 2013 sombre pour le chômage à Delémont avec un taux allant de 8,1 % en janvier (485 demandeurs d'emplois - DE) à 8,4 % en décembre (469 DE). Les chiffres ci-dessous comprennent les chômeurs et demandeurs d'emploi.

Mois	DE	Taux DE	Chômeurs	Taux chômage
Janvier 2013	485	8.1 %	348	5.8 %
Février 2013	480	8.0 %	336	5.6 %
Mars 2013	472	7.9 %	323	5.4 %
Avril 2013	461	7.7 %	307	5.1 %
Mai 2013	443	7.4 %	297	5.0 %
Juin 2013	449	7.5 %	301	5.0 %
Juillet 2013	462	7.7 %	309	5.2 %
Août 2013	455	7.6 %	313	5.2 %
Septembre 2013	457	7.7 %	327	5.5 %
Octobre 2013	455	7.6 %	341	5.7 %
Novembre 2013	464	7.8 %	338	5.7 %
Décembre 2013	469	8.4 %	375	6.3 %
Moyenne	465	7.78 %	326	5.46 %

#### Inscriptions à l'Office communal de l'emploi

662 personnes se sont inscrites à l'Office communal de l'emploi. Les mois les plus forts ont été janvier, avec 62 personnes, et décembre, avec 71 personnes, pour une moyenne mensuelle de 55.

514 annulations de dossiers sont parvenues à l'Office de l'emploi par les ORP.

#### Préavis communal

L'Office communal de l'emploi a transmis au Service de l'action sociale, après étude du dossier, un préavis favorable pour les contrats d'insertion de 32 personnes, et 95 dossiers de mesures d'insertions ont été annulés.

#### Allocation d'incitation à la formation - AIF

Depuis l'entrée en vigueur au niveau fédéral de la 4<sup>e</sup> révision de la loi sur l'assurance-chômage le 1<sup>er</sup> avril 2011, un grand nombre de chômeurs se sont retrouvés du jour au lendemain sans droit à des allocations. Devant la menace de voir débarquer massivement à l'Aide sociale des chômeurs en fin de droit, les Autorités delémontaines ont décidé de réagir et d'innover : l'instauration d'une allocation d'incitation à la formation (AIF) est une première romande. En vigueur depuis la fin du mois de juin 2011, elle propose un soutien financier aux personnes sans droit de chômage – à l'Aide sociale ou non – afin de leur permettre de mener un projet de formation (de base ou continue) censé les aider à (re)trouver une activité rémunérée. Principal public cible : les jeunes sans formation ou en rupture.

En 2013, 5 projets AIF ont été traités et 2 ont été acceptés.

#### Collaboration avec les associations, institutions, administrations

L'Office communal de l'emploi collabore avec PPE (Partenaires pour l'emploi), les caisses de chômages UNIA, SYNA, CCI (Caisse Interprofessionnelle), la Caisse publique, les ORP, le Prud'hommes, le SSRD, le Service de l'action sociale, Sibir'elles, le COSP, le Service de la statistique cantonale, la Commission coordination politique de jeunesse, les Offices communaux de l'emploi, etc.

# 2.10. Maison de l'Enfance

#### Objectifs et évaluation récente

L'organisation inter-sites rend difficile la rationalisation et une gestion optimale des groupes d'enfants. De plus, la gestion des listes d'attente démontre le besoin en places d'accueil supplémentaires, tout spécialement pour les enfants de moins de 2 ans, ce qui met en évidence le besoin d'un regroupement des sites et la création de places.

#### **Evénements majeurs**

- ouverture d'un groupe d'accueil de 12-14 enfants de 7 à 9 ans en août au Collège, voisin de la Gar'onze (28 enfants inscrits) ;
- étude Amalthée demandée et acceptée par le Conseil communal ; actuellement en consultation au Canton ;
- élargissement des heures d'ouverture de l'UAPE de Jean-Prévôt ;
- acquisition d'un nouveau bus (le bus précédent a été détruit sur sa place de parc par une camionnette);
- collaboration avec un secrétaire à 30 % dans le cadre du chômage.

#### Evaluation des besoins, couverture de ceux-ci et lacunes

- personnel d'intendance : une évaluation est en consultation ;
- temps hors présence enfants à réévaluer pour les éducatrices (dépend des normes cantonales) ;
- travail administratif pour le secrétariat et la direction : en augmentation.

#### **Objectifs**

- déposer le dossier « conciergerie » ;
- avancer dans le dossier « création de places et regroupement » ;
- repenser le cahier des charges des éducatrices (tâches administratives) ;

L'ouverture du nouveau groupe d'écoliers au Collège a permis d'engager 2 éducatrices, 1 concierge à 10 % et de créer un poste de stagiaire. Le temps administratif total a augmenté de 10 %. Les enfants prennent le repas à la cantine du Collège, en compagnie de l'éducatrice et de la stagiaire.

Régulièrement, les éducatrices des différents sites suivent, avec un pédopsychiatre, des supervisions d'équipe qui sont appréciées à l'unanimité. D'autres formations permanentes sont suivies régulièrement par le personnel et une médiation a été menée en faveur d'un groupe de 4 éducatrices.

Le travail en réseau est important et indispensable, entre autres lors de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. L'engagement de personnel supplémentaire, financé par le Canton, a été nécessaire pour trois situations.

La Maison de l'Enfance accueille des stagiaires probatoires ou en formation. Deux civilistes ont également été accueillis.

## **Quelques chiffres**

Environ 463 enfants ont séjourné à la Maison de l'Enfance, soit une centaine de plus que l'année précédente.

Le taux d'occupation annuel effectif (et non d'inscription) est de 70 %. Il est environ de 60 % durant les périodes de vacances scolaires et de 80 % le reste de l'année. Les absences s'expliquent entre autres par les maladies, les congés maternité et le chômage. Les absences autres que maladie sont facturées, soit entièrement soit par une taxe de réservation.

#### **Nurserie la Dorlotine**

Environ 64 enfants ont été accueillis à la Dorlotine, dont 22 nouveaux bébés, et la nouvelle organisation mise en place depuis août 2012 est satisfaisante, autant pour l'équipe que pour les enfants et les familles.

Le manque de place à la Dorlotine oblige à accueillir les enfants parfois jusqu'à 2 ans et demi, alors que l'âge limite est fixé à 2 ans, ce qui implique une réflexion sur l'aménagement des locaux et une adaptation du matériel. A cet effet, l'utilisation du grenier est devenue indispensable.

#### Crèche la Ludovie

La Ludovie a accueilli 102 enfants, dont 11 qui étaient en liste d'attente.

Le bien-être des enfants, leur développement et leur autonomie, les apprentissages de la vie sont favorisés grâce aux différentes activités de la vie quotidienne, à travers le jeu et le mouvement : promenades et sorties quotidiennes, Label Youp'là bouge (crèche en mouvement), après-midis à la salle de gymnastique du Château, mais aussi les « portes ouvertes pour les enfants ». Durant une demi-journée, les enfants peuvent aller jouer de manière autonome dans la salle qu'ils désirent. Ils y découvrent un autre lieu, d'autres enfants et choisissent leurs activités.

En 2013, un projet pilote a été mis sur pied, intitulé « Une matinée en forêt à chaque saison ». Un groupe d'enfants va passer une matinée en forêt, par tous les temps, pour découvrir les changements à chaque saison.

D'autres activités sont organisées, comme les visites à la Ludothèque et la Bibliothèque, les grandes promenades de fin d'année scolaire, le cortège de Carnaval, la chasse aux œufs, le pique-nique canadien en famille à la cabane forestière et la fête de Saint-Nicolas, durant laquelle les enfants, accompagnés de leurs parents, recherchent Saint Nicolas en Vieille Ville pour ensuite partager la soupe aux pois. Cette soirée est très appréciée par les parents et les enfants.

#### Unités d'accueil pour écoliers la Gar'onze, l'Orangerie, Jean-Prévôt et le groupe collège

Près de 200 enfants ont transité par ces différents sites.

Tous ces enfants fréquentent 10 classes de 1 et 2 pH, une douzaine de classes de 3<sup>e</sup> pH et 4<sup>e</sup> pH et 2 classes de transition, ce qui représente des variétés d'horaire parfois difficiles à gérer. Les autres enfants sont répartis dans plusieurs classes de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.

Les congés scolaires (journées de perfectionnement, lendemains de courses d'école, etc.) posent problème. L'institution a des limites dans ce qu'elle peut offrir aux parents. Un arrangement avec l'école va dans le sens d'une meilleure responsabilité de l'école dans la prise en charge des écoliers lors des congés scolaires (autres que vacances scolaires).

L'organisation des trajets dans les classes enfantines reste un souci quotidien. L'harmonisation des horaires scolaires liée à l'entrée en vigueur du concordat Harmos n'apporte que des améliorations partielles dans l'organisation.

L'ouverture des 2 salles de classe au rez-de-chaussée du Collège voisin a permis de créer 12 places pour une trentaine d'inscrits actuellement. La cohabitation avec les collégiens se passe bien ; les repas à la cantine sont appréciés et le portail installé entre le préau du Collège et le jardin de la Gar'onze permet un passage aisé entre les 2 sites. De plus, ces locaux spacieux offrent de l'espace supplémentaire à disposition des enfants de la Gar'onze.

Le camp d'automne a de nouveau eu lieu au Creux-des-Biches avec 27 enfants présents, ce qui est un record. Les fêtes traditionnelles telles que le souper canadien en été et la fête de fin d'année rencontrent toujours un vif succès.

# Centre de vie enfantine de Morépont (CVE)

Près de 60 enfants ont transité par le CVE de Morépont.

Durant cette année, un déshumidificateur a été acquis pour la cave dans le but d'utiliser à bon escient ce large espace. Le propriétaire du bâtiment en a pris en charge le coût ainsi que l'installation. L'alimentation électrique est aux frais de la Commune.

Malgré les travaux effectués par le Service UETP (agrandissement du bac à sable, transport d'un tronc d'arbre dans le jardin - voir projet Youp'là Bouge ci-dessous), un accès direct au jardin, une arrivée d'eau (pour diverses raisons telles qu'hygiène, hydratation, élément de jeu, bien-être en été, etc.) et une surface ombragée manquent pour pouvoir profiter pleinement de cet espace.

En 2013, l'accent a été mis sur l'élaboration des projets pédagogiques et institutionnels. Pour être mieux à même de mener cette réflexion d'équipe, les deux co-responsables ont suivi le cours donné par la formation continue du Canton intitulé « Mobiliser une équipe ». Cette formation a été très bénéfique et a donné de bonnes pistes. Deux éducatrices suivent la formation « Youp'la bouge », sur la pertinence du mouvement dans les institutions de jeunes enfants de moins de 4 ans. Les réflexions d'équipe sur ce sujet ont débouché sur l'investissement en matériel favorisant le mouvement dans les deux groupes concernés (nurserie de 2 à 4 ans).

L'institution a organisé la fête de la Saint-Jean, au mois de juin, et la désormais traditionnelle Fête de Saint-Martin, en novembre, avec son cortège aux lanternes dans les rues de la Vieille Ville et, à la fin du parcours, une petite collation et la venue extrêmement attendue de Saint Martin lui-même et du mendiant. Ces manifestations représentent des moments privilégiés entre les familles et le personnel du CVE.

#### Service d'accueil extrascolaire

30 enfants sont inscrits depuis août 2013. En termes d'occupation, cela signifie que les 14 places disponibles pour les repas sont toutes occupées sauf pour les mercredis. Les après-midis sont légèrement moins fréquentés.

Depuis août 2013, 2 éducatrices se partagent le travail, ce qui amène une richesse au SAE.

Les difficultés rencontrées sont plutôt d'ordre matériel. En effet, la Villa Müller étant une très vieille maison, certains travaux seraient nécessaires, comme le changement des fenêtres et leur sécurisation, de même que l'enlèvement des moquettes.

Les activités offertes sont : cinéma, badminton, minigolf, jeux extérieurs, jeux de société, activités cuisines, ping-pong, baby-foot, séances photos, bibliothèque, Ludothèque, mise en place d'un spectacle de fin d'année.

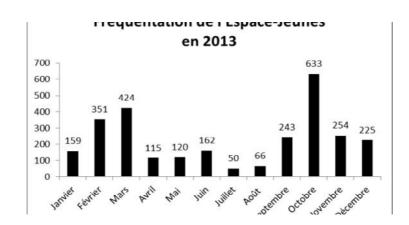
Le spectacle de fin d'année a rencontré un vif succès auprès des parents et a permis de fêter la fin de l'année en beauté.

# 2.11. Espace-Jeunes

Très bon bilan pour l'année 2013, une année riche en événements et collaborations. En effet, le traditionnel loto des jeunes, organisé conjointement avec la Ludothèque durant la semaine blanche, fut un succès, ainsi que la journée d'ouverture de la Semaine sans télévision, un autre partenariat avec la Ludothèque, qui a attiré quelque 80 personnes dans les locaux.

En juin, l'expérience du stand au slowUp a été renouvelée pour un bilan des plus réjouissants : 100 hamburgers vendus en 3 heures par une équipe de jeunes motivés et responsables. Concernant les partenariats, on peut citer le CCRD, avec qui une soirée lors du passeport vacances a été mise en place, la démarche participative avec le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics concernant la future place de jeux des Jardins du Château et, enfin, le plus gros événement, la Fête de la citrouille du 31 octobre 2013. Cette dernière établit un nouveau record avec environ 250 participants, grâce à la collaboration de la Bibliothèque municipale, de la Ludothèque et d'une quinzaine de bénévoles.

La décoration lumineuse du bâtiment lors des fêtes de fin d'année semble avoir porté ses fruits, suite aux retours positifs de la population.



Le graphique ci-dessus montre l'affluence des jeunes durant l'année. Les baisses de fréquentation résultent de plusieurs facteurs : le beau temps durant la période estivale et certains mois pauvres en jours d'ouverture (jours fériés, vacances scolaires, congés maladie/vacances/heures supplémentaires). Par exemple, l'Espace-Jeunes était ouvert uniquement neuf jours au mois de mai et six jours en juillet. A l'inverse, des pics sont observés aux mois de mars (semaine blanche) et surtout d'octobre, grâce aux présentations scolaires et à la grande Fête de la citrouille. De manière générale, les animateurs sont satisfaits de la fréquentation régulière des jeunes, tout de même plus élevée de janvier à mars et de septembre à décembre. Chaque jour d'ouverture, les jeunes doivent signer une feuille de présence, ce qu'ils ne font pas tous... Certains chiffres sont donc approximatifs. La fréquentation est donc légèrement plus importante en réalité, avec plus de 3'000 visites par année.

Les animateurs prennent soin de proposer des activités susceptibles de plaire autant aux filles qu'aux garçons. Comme le démontre le graphique ci-dessous, le but semble atteint.

L'objectif pour l'année 2014 consiste principalement à renforcer la collaboration avec les écoles. Les expériences précédentes ont démontré l'utilité des visites de classes à l'Espace-Jeunes : en effet, beaucoup de nouvelles inscriptions ont été enregistrées juste après que des classes aient visité les locaux. Les animateurs espèrent que cette démarche trouvera un écho favorable auprès des directeurs d'écoles.

# 2.12. Colonie du Creux-des-Biches

Le comité de la Colonie du Creux-des-Biches s'est réuni 4 fois sous la présidence de M. Paul Fasel.

La 1<sup>ère</sup> colonie, dirigée par M. Christophe Egger (du 8 au 19 juillet), s'est déroulée dans de parfaites conditions avec un total de 34 participants.

Il en va de même pour la 2<sup>e</sup> colonie, dirigée par Mme Isabelle Kummer (du 22 juillet au 2 août), avec un total de 20 participants.

# 2.13. Conseil delémontain des Jeunes

La législature 2012-2013 s'est terminée sur un bilan positif. Une trentaine d'élus (1/4 de filles et 3/4 de garçons âgés de 12 à 16 ans) se sont répartis dans 4 commissions selon leurs centres d'intérêts. Ces groupes ont travaillé sur différents projets :

- la commission « Electro » a proposé une soirée disco pour les élèves de 8e Harmos. Une occasion de fêter la rentrée scolaire. Ce sont environ 80 jeunes qui se sont défoulés sur la piste du CJC - SAS lors d'une soirée spéciale avec DJ Hakim. Les participants ont aussi pu déguster les spécialités culinaires des jeunes de la commission. La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance;
- la commission « Pixels » a organisé un concours de dessins ayant pour thème « Imagine un endroit de Delémont qui a changé grâce au CDJ ». Ce dernier n'a pas rencontré le succès escompté mais les membres de la commission ont malgré tout appris à organiser un événement et y ont pris beaucoup de plaisir. Les jeunes de cette commission seront sollicités en premier pour l'organisation des 25 ans du CDJ ;
- la commission « Stand des jeunes » a, quant à elle, tenu un stand lors du slowUp à Delémont, en collaboration avec Espace-Jeunes. Un assortiment de pâtisseries a été proposé à la vente, ainsi que des frappés aux fruits faits maison, et les jeunes d'Espace-Jeunes ont quant à eux réalisé des hamburger avec l'aide de Mme Maulde Theiler et M. Julien Merçay;
- la commission « les Somnambules » a organisé une fête à la piscine en plein-air. Il s'agissait d'un groupe composé uniquement de filles. Un des bassins a été privatisé et garni de matelas et fauteuils gonflables. Elles ont aussi décoré dans le thème des îles (palmiers, etc.). Il y avait également un bar flottant et de quoi étancher soif et faim. Cela s'est très bien passé, les enfants ont beaucoup apprécié.

Le 24 août, le CDJ a fêté ses 25 ans à la patinoire de Delémont, en même temps que les 40 ans du Conseil de Ville. Lors de cette manifestation, les jeunes ont fait des démonstrations de danse, de skateboard et de trottinette freestyle. Enfants et adultes y ont pris beaucoup de plaisir et la journée était placée sous le signe de la bonne humeur et de la fête.

Les 4 commissions se sont mises d'accord sur le lieu de leur sortie annuelle et sont parties pour Europa-Park, à Rust, le 31 août dernier. Cette sortie a été très appréciée de tous, enfants et animatrices.

Lors des 4 plénums de la législature 2012-2013, tous les projets ont été acceptés. Le budget du CDJ a été respecté.

# 2.14. Ecoles primaires et enfantines

#### L'école en chiffres - Effectifs

1-2P (Ecole enfantine)	13 classes	241 élèves
3P	6 classes	129 élèves
4P	6 classes	112 élèves
5P	7 classes	144 élèves
6P	6 classes	113 élèves
7P	5 classes	117 élèves
8P	6 classes	113 élèves
Transition	3 classes	25 élèves
Espace soutien (élèves delémontains déjà intégrés dans les classes ci-dessus)	3 classes	31 élèves
Total	55 classes	994 élèves

Les élèves des "classes de soutien" sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires.

#### **Bâtiments scolaires**

Deux écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles: Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Pervenches.

# **Personnel**

62 enseignants titulaires de classe à l'école primaire, y. c. duos, 6 titulaires de classe de transition ou de soutien, 16 enseignants auxiliaires, 6 maîtresses de devoirs surveillés, 3 maîtresses de langue et de culture étrangère, 3 maîtresses d'ACT.

## Personnel administratif

Une secrétaire, 1 apprenti.

#### Personnel technique

Cinq concierges, un chauffeur de bus, un coursier, un patrouilleur, un informaticien à 50 %, un intervenant socio-éducatif à 50 %, 1 infirmière scolaire, soit 107 personnes au total.

#### Mouvement de personnel

Démissions (retraite, pré-retraite, réorientation professionnelle) : Nelly Hennet, Gaby Devaud, Bénédicte Snoeck, Zoéline Maeder, Martine Badertscher, Aline Faehndrich, Vincent Jolidon.

- Mme Marie-Claire Thiévent prend une classe de transition au Gros-Seuc ;
- Mme Edith Mateille reprend une classe de soutien au Château ;
- Mme Sylvianne Frund partage son enseignement avec Mme Marie-Angélique Gigon ;
- Mme Anouck Berbier reprend une classe 3-4P aux Traversins ;
- M. Sara Elbahja reprend une classe de soutien au Gros-Seuc ;
- Mme Laurence Theurillat partage son enseignement avec Mme Sophie Joliat ;
- M. Jonathan Marchand remplace Mme Justine Crevoiserat au poste d'apprenti.

#### **Bâtiments**

- Installation des premiers éléments de jeux au Gros-Seuc ;
- Mise en place de deux classes 1-2P au Gros-Seuc (abandon des classes de la rue Franche et rue des Pelletiers) ;
- Ouverture d'une classe de l'espace soutien au Gros-Seuc ;
- Installation de 3 sessions bilingues sur un matin au Gros-Seuc ;
- Ouverture d'une classe de 5P au Gros-Seuc :
- Rénovation de la classe de la rue des Pervenches :
- Départ de la classe italienne pour le Collège.

#### Tic

- Cinq séances ont été tenues par le groupe "Pilotic" ;
- L'expérience de l'utilisation des tablettes numériques se poursuit dans la classe de M. Philippe Rossinelli ;
- Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi ;
- Le logiciel de gestion des données élèves « Cloée » est fonctionnel sur un poste du secrétariat.

#### Activités extrascolaires

- Ventes diverses: mimosa, timbres Pro Juventute et Pro Patria, Ecus d'or, œillets, journaux de Carnaval, insignes FDP;
- Paléojura : chantiers didactiques ;
- Bataille des livres :
- Marche d'automne pour toutes les classes ;
- Nettoyage de la nature ;
- Journées des Jeux d'agilité ;
- Coupe Crédit Suisse ;
- Cortège de Carnaval;
- Cirque Starlight et cirque Knie ;
- Spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD.

# **Education**

- Education nutritionnelle, sexuelle, routière ;
- Participation à la journée « Oser tous les métiers » ;
- Journée de formation des enseignants : PER (plan d'étude romand) dangers d'internet, droits et devoirs des enseignants en matière de publication sur la toile ;
- Conférence sur les dangers d'internet pour les parents ;
- Révision de la procédure de la prise en charge des enfants allophones (leçons d'appui) ;
- APEA (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte) : information sur le nouveau mode de fonctionnement ;
- Informations diverses autour du CAFF (Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes);
- Participation à la commission « Mieux vivre ensemble ».

#### Commission des écoles primaire et enfantine

Cette commission, présidée par Mme Sylvianne Suvat, a siégé à 9 reprises et a traité les dossiers particuliers suivants :

- réorganisation des locaux scolaires ;
- demande d'augmentation du nombre de leçons de décharge de la direction ;

- sécurité dans la cour du Château : rapport final ;
- organisation des classes et répartition des élèves ;
- approbation des courses scolaires ;
- approbation des cours facultatifs ;
- visites des classes;
- participation au groupe de travail « Accueil des enfants allophones » ;
- traitement et acceptation du contrat Ecole-Confrérie des Jardiniers ;
- avenant à la directive sur la « Marche d'automne » ;
- mise en place d'une expérimentation sur la pratique du congé du lendemain de la course scolaire.

\* \* \* \* \* \* \* \* \*

# 3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE

(Responsable : M. Damien Chappuis, conseiller communal)

## **Préambule**

Les années se suivent et se ressemblent ! A l'instar de 2012, 2013 a été très riche pour le Département de la culture, des sports et de l'informatique. Le nombre de manifestations sportives et culturelles se déroulant sur sol delémontain est toujours très important.

Côté culture, il convient de relever la parfaite collaboration entre notre service et la Confrérie des Jardiniers qui a permis à ces derniers de mettre sur pied un spectacle de grande qualité pour un nombreux public. Les contacts entre Delémont et le monde de la BD s'intensifient grâce notamment à la création de la Fondation Rosinski présidé par le conseiller communal Damien Chappuis. Un comité d'organisation pour Delémont'BD, piloté par le service, a été mis sur pied dans le but d'organiser une journée autour de la BD en 2014. La venue de Grzegorz Rosinski dans les classes du Collège a permis à plus de 140 enfants de faire connaissance avec l'auteur.

S'agissant de la Bibliothèque municipale, suite à l'audit effectué dans ce service et aux différentes démarches décidées par le Conseil communal, afin de préserver la personnalité de l'ensemble des collaborateurs, aussi bien au sein de la Bibliothèque municipale qu'au niveau du Département, le présent document ne fera pas mention de détails à ce sujet. Néanmoins, il faut relever que le Département peut donner toute garantie que la Bibliothèque municipale dispose désormais d'une équipe cohérente et réactive, au service des citoyens dans un monde de l'information en perpétuelle évolution.

Côté sport, au chapitre des nouveautés, l'organisation des championnats de Suisse de Course d'orientation a rencontré un franc succès. La Vieille Ville de Delémont a pu être mise en valeur grâce à de très nombreux sportifs. La venue du Tsar du hockey sur glace Slava Bykov a suscité un très bel engouement dans le cadre des « Grandes rencontres » organisées par le service. Les jeunes écoliers du CAD, de la FSG, du CND et du HCD ont pu vivre deux compétitions internationales inoubliables en Russie à Ufa et au Canada à Windsor dans le cadre des jeux internationaux des écoliers. Plus de trente jeunes ont ainsi pu vivre une expérience qui restera certainement unique dans leur carrière de sportif.

Enfin, dans le volet « image de la Ville », le Département a activement participé à la réalisation d'un tout nouveau matériel promotionnel. Des bâches, des roll-up et un mur d'image notamment sont à présent à disposition de la capitale pour sa promotion.

## 3.1. <u>Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département</u>

## Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.07/13	A quand un prix famille pour les piscines	En cours d'étude

# 3.2. Sports

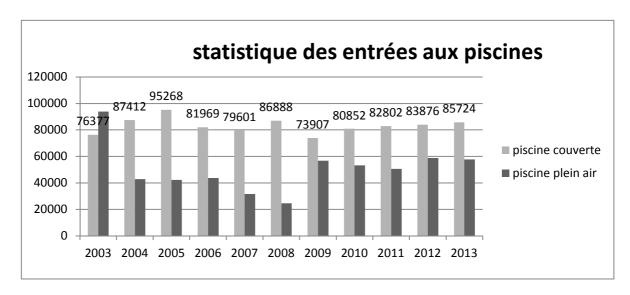
#### **Commission des sports**

La commission, présidée par M. Blaise Christe, s'est réunie à 3 reprises. A l'intention de l'Exécutif, elle a donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs, sur la création d'un poste de surveillant au Centre sportif à 100 % et sur le crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif.

Un groupe de travail au sein de la commission a été créé dans le but de revaloriser la cérémonie des sportifs méritants.

#### Centre Sportif la Blancherie et les Prés-Roses

#### **Piscines**



La piscine de plein air a offert des innovations très appréciées : les places de travail pour les caissiers au guichet d'accueil ont été doublées (deux au lieu d'une) et des douches chaudes gratuites ont été installées. A la piscine couverte les améliorations suivantes ont été apportées : remplacement des projecteurs avec des ampoules led et réaménagement de l'infirmerie.

## Centre sportif (salles de sport et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 84 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sports ou sur le stade d'athlétisme.

Pour remplacer le chauffage au sol dans les salles de sports, un système de chauffage par radiateur au niveau des plafonds a été installé.

#### 3.3. Culture

#### Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par M. Camille Rebetez, s'est réunie à 5 reprises. Pour le Prix d'encouragement de la culture et des sciences, elle a retenu Cours des miracles en reconnaissance à son engagement pour le développement de l'art de rue et de la scène à Delémont.

#### **Manifestations**

Plus d'une centaine de manifestations ont été organisées sur le territoire, dont les événements ci-dessous sont mis en évidence :

- conférence de Slava Bykov (mars, organisée par le service) ;
- semaine sans télévision (mars, organisée en partie par le service) ;
- 1<sup>er</sup> Août (avec un nouveau gérant pour la cantine);
- spectacle de la Confrérie des Jardiniers (16 au 31 août) ;
- 40<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil de Ville (24 août, organisé en partie par le service) ;
- championnat suisse de course d'orientation (25 août).

La ville de Delémont était l'invitée d'honneur de Moutier-Expo début novembre. Le service a coordonné la présence de la ville avec un stand de 200 m², la présence de plusieurs partenaires (paysannes, laiterie centrale, musée jurassien, Wenger, expo de tableaux Rosinski) et diverses animations (une chaque jour).

#### Matériel promotionnel

Grâce au travail du groupe PIC (Promotion – Image – Communication), plusieurs visuels de présentation de la ville ont été réalisés au cours de l'année 2013 : un mur d'images, cinq roll-up avec pour thème Economie, Habitat, Manifestations, Sports et Loisirs, Culture. Quatre bâches ont également été imprimées, ainsi qu'un comptoir de présentation aux couleurs de la ville. Grâce à ce matériel et à une nouvelle identité graphique, la ville pourra enfin être présente visuellement à l'occasion de divers événements.

#### Bande dessinée

Après la signature d'une convention avec la famille Rosinski en automne 2012 pour l'établissement d'un musée dédié aux œuvres de l'illustrateur d'origine polonaise à Delémont, plusieurs actions et rencontres ont été menées avec la famille. La Fondation Rosinski a été créée en fin d'année, avec pour but de trouver une solution pour l'implantation et la recherche de fonds du futur musée; celui-ci pourrait d'ailleurs s'appeler la Maison de la BD à l'avenir. En parallèle, un groupe de réflexion a été créé pour réfléchir à l'opportunité de réaliser un festival BD en Vieille Ville de Delémont. Dès l'été 2013, ce groupe de réflexion est devenu un comité d'organisation avec pour objectif la réalisation d'une journée autour de la BD le 29 mars 2014, en prévision de la mise sur pied d'un premier festival BD en juillet 2015. L'implication du service est devenue de plus en plus importante dans le dossier BD au cours de l'année.

#### 3.4. Bibliothèque municipale

En 2013, la Bibliothèque municipale a terminé son apprentissage du Réseau romand des bibliothèques. Elle est désormais totalement intégrée, avec un gain de temps en interne et surtout un élargissement considérable de l'offre au niveau du prêt et des services, en particulier avec la carte unique, le prêt entre bibliothèques et les accès en ligne (listes dynamiques des nouveautés et dossier d'emprunteur). Ce fonctionnement en réseau est plébiscité par les lecteurs, qui ont accès à environ 10 millions de documents dans plus de 220 bibliothèques. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, la Bibliothèque municipale assume la tâche de lieu de retrait principal pour Delémont.



Le prêt réseau : un succès confirmé

#### **Animations**

Le programme 2013 a été généreux en couleurs et en plaisirs : l'année a débuté avec une note nostalgique en présentant l'exposition "Affiches publicitaires entre 1900 et 1950". En février, la Bibliothèque a exploré le thème du "Roman américain", histoire d'une littérature qui va influencer toutes les autres, puis abordé le printemps sous l'angle du "Jardin japonais", art respecté de la tradition antique japonaise. En juin, dans le cadre de "HandiCap sur... Le festival de l'intégration", une exposition du photographe Patrice Schreyer, prêtée par la Fondation Les Perce-Neige et intitulée (In)différence a été présentée. En août, les enfants et adultes ont été invités à découvrir le monde poétique des haïkus avec l'exposition "Il était une fois... contes en haïku". En novembre, la Bibliothèque a accueilli le mouvement des scouts à la Bibliothèque des jeunes par le biais du travail de maturité de Floriane Serravezza et des photos des activités des sept dernières années des Groupes Scouts de Delémont. Et à la Bibliothèque des adultes, les lecteurs ont redécouvert "Noël et autres fêtes de l'hiver".

Avec ses rendez-vous mensuels, le cycle des contes a été un magnifique voyage en mots : en janvier, écoute, avec ravissement, des contes sur les "Couleurs du temps" par Claude Cerf ; en février, ambiance de Carnaval grâce aux "Contes et grimaces" de Jacques Staempfli ; en février toujours, Mariska d'Arôme rouge a brodé légendes et mystères autour de la célèbre figure mythologique de "La Vouivre" ; en mars, Virginie Siffert a offert une tranche de " Contes et bêtises" mise en scène avec marionnettes et Kamishibaïs. En octobre, dans le cadre du Festival "Contes et compagnie", la Bibliothèque des jeunes a ravi gloutons et gourmets grâce aux "Contes gourmands" de Fanny Rossel, comédienne. En parallèle, la Bibliothèque des adultes a déridé les zygomatiques des plus grands avec les contes insolites de la Compagnie Pierre de Lune et son spectacle "Histoires drôles et drôles d'histoires". Enfin, le vendredi 8 novembre 2013, un public nombreux et enthousiaste découvrait l'univers du conteur Gaëtan Bouchet, accompagné par la musicienne Estelle Koluda. Dans l'univers magique de Circosphère et dans le cadre de la Nuit du conte, le spectacle "Même pas peur, plutôt en rire" a fait valsé les mots, les frissons et l'humour, en racontant l'histoire d'un dragon qui devient musicien, d'un ogre qui ne veut pas manger les enfants ou d'une sorcière désemparée.

La Bibliothèque municipale a aussi collaboré à la "Semaine sans télévision" avec les contes d'Isabelle Lecomte, a animé des ateliers spécifiques pour les femmes migrantes et leurs enfants (à l'initiative du CAFF), a participé à plusieurs prix littéraires (Enfantaisie et Chronos), aux rendez-vous de « Lire et faire lire » et aux animations de la "Fête de la citrouille" organisées par l'Espace-Jeunes. De nombreuses tables thématiques ont animé le service de prêt : de la cuisine à l'humour, des journaux intimes à l'automne, du bonheur aux guides de voyage, des doudous aux friandises, des comédies romantiques aux vampires. Surtout, la 2<sup>e</sup> édition de "Livres à l'eau" a été une confirmation de l'intérêt des delémontains pour cette animation estivale : météo favorable, belle fréquentation du stand et des emprunts de livres, participation du public aux animations (lectures par les bibliothécaires et récits par Fanny Rossel, comédienne) et soutien actif de l'équipe du Centre sportif. En décembre, la Bibliothèque des jeunes a mis en place un accueil personnalisé et original des nouveaux clubs de lecture de l'Ecole primaire de Delémont.

#### Publics, services et collections

Après l'année des records statistiques en 2012, l'année 2013 se classe globalement en seconde position dans l'histoire de la Bibliothèque municipale. Les bibliothécaires ont prêté 159'748 documents (229'251 en comptabilisant prêts et prolongations : + 0.5 %) alors même que la tendance est à la baisse dans les bibliothèques. La Bibliothèque des jeunes a franchi à nouveau la barre des 100'000 documents prêtés (102'536) et la Bibliothèque des adultes est pleine de vitalité (57'712). La Bibliothèque des jeunes a organisé 55 visites de classes et reçu 175 visites d'écoles/de groupes pendant les heures de prêt : + 37 % en 3 ans grâce à de nouvelles procédures d'accueil et à une excellente collaboration avec les enseignants. Cette année positive a permis d'accueillir 4'696 lecteurs actifs durant l'année (- 2,3 %) : 2'417 lecteurs actifs à la Bibliothèque des adultes provenant de Delémont et de 109 autres localités, 2'279 lecteurs actifs à la Bibliothèque des jeunes provenant de Delémont et de 80 autres localités. Ainsi, la Bibliothèque municipale a reçu 48'372 visiteurs (-1,7 %), 24'120 à la Bibliothèque des adultes, 24'252 à la Bibliothèque des jeunes), ce qui correspond à plus de 4 fois la population de Delémont. La Bibliothèque municipale a acquis 3'047 documents (1'225 fictions, 677 documentaires, 488 albums, 593 bandes dessinées et 64 compacts disques) et est abonnée à plus de 90 revues. Après une mise à jour des collections, la Bibliothèque possède désormais 58'812 documents.

#### **Equipe**

L'année 2013 a permis de valider le nouveau fonctionnement de l'équipe : participation active au changement et esprit d'ouverture. Depuis 2009, la réunion des deux entités a enrichi le travail interne (partage des compétences et souplesse au niveau des remplacements) et le travail de médiation à l'écoute

du lecteur (complémentarité et diversité). Il a fallu changer les habitudes, favoriser les échanges et développer la solidarité. En réponse aux difficultés internes liées à cette phase délicate de transition, un travail d'analyse a été mené en 2011 et terminé en 2012, avec l'appui d'une expertise extérieure. Il a constitué une base de travail sur laquelle les autorités se sont appuyées pour prendre les mesures utiles au bon fonctionnement de l'équipe. La Bibliothèque municipale dispose désormais d'une équipe cohérente et réactive, au service des citoyens dans un monde de l'information en perpétuelle évolution.

## Projets 2014

En 2014, la Bibliothèque initiera plusieurs projets de médiation culturelle :

- lancement de l'animation « Né pour lire » à la Bibliothèque des jeunes avec l'accueil des petits enfants et des parents à la découverte de la lecture sous la forme de rencontres ludiques ;
- participation au projet "Delémont BD";
- réflexion sur la collaboration entre la Bibliothèque municipale et les écoles ;
- coordination de la 3e édition de "Livres à l'eau" à la Piscine municipale.

## 3.5. <u>Ludothèque</u>

#### Introduction

La Ludothèque prend tout son sens dans une société axée sur le développement durable et l'économie de ses ressources naturelles. Ici, le jeu est réutilisé, réparé, recyclé, il connaît de multiples vies. La Ludothèque permet ainsi de maintenir le lien entre l'enfant et la diversité du jeu qui reste un élément fondamental de son développement. Elle offre aux familles nouvellement domiciliées dans la région une approche sympathique des services proposés par la ville et se profile comme un lieu d'intégration pour les familles migrantes. Ces objectifs et services ont fait partie des activités des ludothécaires en 2013 durant les 18 heures d'ouvertures publiques hebdomadaires. L'attention particulière au contrôle et à l'entretien des jeux (il en sort et revient en moyenne 120 par jour de prêt) ainsi qu'à l'aménagement optimal des locaux, de même que le conseil complètent les services aux usagers. Le lien avec l'extérieur et les autres services communaux se fait par le biais d'animations diverses qui jalonnent l'année. Un service performant très apprécié comme le témoigne sa fréquentation constante. Au niveau du personnel, la Ludothèque occupe moins de deux postes, 1,63 exactement, que se partagent 4 ludothécaires, configuration minimum indispensable pour garantir les prestations du service.

#### Activités 2013

Le service de prêt, l'entretien des jeux et l'administration sont les activités principales de la Ludothèque. En 2013, elle a aussi participé au loto de la semaine blanche ; organisé l'après-midi "jeux de société" dans le cadre de la semaine sans télévision ; participé à la Croisée des migrants ; organisé une démonstration des nouveautés 2013 dans ses locaux ; reçu des visites de classe ; organisé le troc dans la rue des Granges ; visité Swiss Toys à Berne ; animé la rue des Granges pour Halloween ; reçu pour la seconde année consécutive les femmes migrantes et leurs enfants durant 3 matinées d'initiation à l'utilisation du service ; visité l'atelier de fabrication de jeux en bois à Coeuve ; effectué les achats de jeux ; géré les réparations de jeux exécutées par des tiers ; organisé l'installation d'une crèche artisanale avec une enseignante ; décoré les locaux sur les thèmes d'actualité ; préparé les sets de jeux pour des camps scolaires, fêtes de famille ; participé aux séances de travail ; coordonné la rubrique jeu hebdomadaire qu'elle a initiée dans le Quotidien jurassien.

## **Collaborations**

La Ludothèque a collaboré avec l'Espace-Jeunes, le CAFF, les CAD, les ludothèques jurassiennes, des enseignants du primaire, du Collège, des écoles supérieures, l'Office des sports, le SAS, l'EFEJ, le Quotidien Jurassien, le Bureau de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme, l'association suisse des ludothèques (ASL) et le Home la Promenade de Delémont.

#### Les chiffres

La Ludothèque offre 5 ouvertures publiques hebdomadaires / 4'479 fiches de jeux / 190 jours d'ouvertures en 2013 / 984 familles inscrites dont 519 à Delémont / 12'885 jeux prêtés, soit 67,8 prêts en moyenne par jour (120 mouvements).

#### 3.6. Informatique

En 2013, le Service informatique a consolidé la sécurité informatique par le changement du firewall et de l'antivirus installé sur les postes clients. Les conseillers, chefs de services ainsi que quelques collaborateurs ont été dotés de tablettes Windows ou de portables convertibles en tablettes. De plus, 15 postes de travail fixes ou portables ont été acquis afin de remplacer des équipements obsolètes.

Le Service informatique a également étudié et mis en place la liaison en fibre optique pour relier au réseau communal les deux bâtiments de Jeunesse 26 et 28 acquis par les Services industriels. Cette infrastructure a été mise en place pour leur déménagement de la rue Auguste-Quiquerez en novembre.

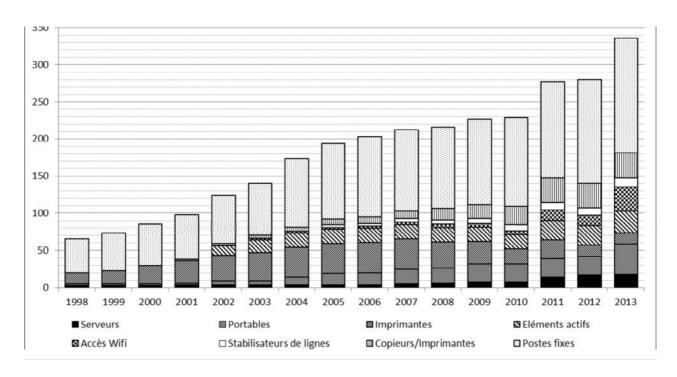
Les salles du Centre sportif ainsi que les locaux de la presse et VIP sont en cours d'équipement en wifi. Ces travaux seront achevés début 2014.

Une analyse du système d'information a débutée en 2013. Le but est dans un premier temps de cartographier le système d'information et répertorier les macro-processus. La finalité de cette étude est de produire un cahier des charges à proposer aux fournisseurs d'ERP afin d'unifier le système d'information.

La crèche de Jean-Prévôt ainsi que l'unité SAE ont été intégrées au réseau communal.

Le Service informatique emploie 2 étudiants HEG à mi-temps.

#### **Evolution du parc informatique**



#### **Incidents et pannes**

Durant l'exercice 2013, aucune panne d'importance n'a perturbé le fonctionnement du service informatique.

#### Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Val Terbi et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. L'arrivée des communes de Vermes, Montsevelier, Mervelier et Corban qui désirent être hébergées à Delémont est à l'étude. La modification de la convention signée avec les communes est à valider par les différentes communes.

#### **Téléphonie**

Le changement de 7 appareils de téléphonies DECT a été effectué pour remplacer d'anciens téléphones, qui ne donnaient plus satisfaction ou qui présentaient des disfonctionnements. De nouveaux téléphones portables ont été acquis en remplacement d'anciens appareils défectueux ou pour de nouveaux collaborateurs.

#### **Ecoles primaires et enfantines**

Le parc des postes informatiques des écoles n'a pas évolué de manière conséquente depuis 2010 et se monte à 172 ordinateurs.

Le projet iPad dans les écoles, mis en avant par le Canton du Jura, a donné entière satisfaction aux élèves et enseignants des deux classes pilotes. Un rapport concernant l'utilisation de ces appareils a été rendu au Canton, qui statuera sur une future orientation d'achat d'ordinateurs portables ou de tablettes. Le parc d'iPads se monte actuellement à 55 unités.

#### Incidents et pannes dans les écoles

Durant l'exercice 2013, une panne majeure sur le serveur a perturbé les écoles durant une journée. Quelques postes informatiques ont dû être réparés.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

## 4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : M. Pierre Brulhart, conseiller communal jusqu'au 31 août 2013 et M. Jean-Yves Gentil, conseiller communal dès le 1<sup>er</sup> septembre 2013)

## **Préambule**

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID) et de la politique énergétique de la Ville. Les points forts suivants peuvent être cités pour l'année 2013 :

- le projet de centrale photovoltaïque de la patinoire a été réalisé dans les délais prévus. Suite à la demande de crédit de Fr. 1'350'000.- acceptée par le Conseil de Ville en début d'année, elle a été mise en service le 28 juin. Les panneaux photovoltaïques, identiques aux panneaux de SOLAR IMPULSE, ont été choisis sur la base d'un cahier des charges dont les critères de développement durable permettent de garantir une productivité avec un faible impact sur l'environnement de 25 g CO<sub>2</sub>/kWh;
- les SID ont développé un mode de financement citoyen très original des installations de production renouvelables. Fr. 897'000.-, soit 66.60 % des capitaux nécessaires, ont été trouvés auprès d'investisseurs privés, collectifs ou institutionnels. Ce qui est un succès marquant ;
- dans la dynamique de la patinoire, et pour saisir une opportunité de transformation de toiture, les SID ont été approchés par Wenger SA pour réaliser une deuxième installation photovoltaïque en 2013. Grâce à la vision globale rendue possible par l'étude Gedelvolta, et à la confiance des Autorités de la Ville, un crédit de Fr. 650'000.- a été accepté pour réaliser cette installation. Elle a été mise en service le 20 décembre 2013, après seulement deux mois de travaux;
- l'étude Gedelvolta a fait l'objet de plusieurs présentations au plan national, et a séduit par son originalité et sa vision globale sur la question photovoltaïque ;
- le projet de la Grande-Ecluse a rencontré un épilogue heureux après 10 ans de procédure et de concertation, la concession ayant été délivrée le 21 novembre 2013. Les SID demanderont le crédit y relatif au Conseil de Ville. Le début des travaux est prévu pour 2014 et la mise en service en 2015 ;
- la société SACEN SA a vu le jour le 23 janvier 2013, créée par les membres de La Charte. Le siège social est à Delémont, la présidence du Conseil d'administration a été confiée à M. Pierre Corfu, conseiller communal de Moutier, la direction et la comptabilité seront assurées respectivement par le chef de service des SID et le responsable gestion et finances des SID. Après une année d'exercice, on constate à l'heure des comptes que le modèle d'affaire proposé et le budget sont totalement respectés ;
- l'étude du PGAE (Plan général d'alimentation en eau potable) est terminée. Suite à l'absence prolongée du chef du réseau d'eau, ce PGAE sera présenté aux autorités durant le premier semestre 2014. A noter que les réalisations urgentes, telles que la surveillance en temps réel de la qualité de la source de la Doux, ont été réalisées en 2013;
- les travaux d'interconnexion avec Moutier, dans le cadre des travaux de l'A16, ont débuté suite à l'acceptation du crédit de Fr. 1'800'000.- par le Conseil de Ville. La mise en service est prévue en 2016 ;
- le projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, par une liaison entre le réservoir des Boulaines et celui de Champateau, a pu démarrer. Les travaux de connexion ont été réalisés en 2013. La station de pompage du réservoir des Boulaines sera mise en service en 2014 ;
- pour la deuxième année consécutive, une incertitude règne au sujet de Youtility SA s'agissant de son futur modèle d'affaire. Les membres de La Charte tiennent compte de cette situation dans leurs activités ;
- la situation sur le marché de l'électricité a provoqué une augmentation nette de la concurrence. Malgré cela, et grâce à la dynamique de SACEN SA, Delémont a pu fidéliser la quasi-totalité de ses clients, à l'exception de la grande distribution alimentaire et des multi-sites ;
- s'agissant de la gestion des activités de politique énergétique, la collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (toutes deux Cités de l'énergie<sup>®</sup>), tout comme celle qui existe au niveau du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien, ont pris leur rythme de croisière et démontrent toute leur utilité dans plusieurs projets très concrets, notamment la planification énergétique territoriale (PET) dans le cadre de la révision du PAL;
- le système de contrôle interne (SCI) dicte les processus de fonctionnement des SID, ce qui donne une transparence et une assurance de gestion reconnues de tous ;
- les travaux du futur centre d'exploitation des SID à l'Arsenal se sont terminés pour la partie « Dépôt ». A noter que la Police cantonale occupe les locaux jusqu'en 2017 pour la partie administrative;

- les projets stratégiques se poursuivent, pour certains dans le cadre de La Charte, pour garantir la pérennité des SID dans un marché en pleine mutation, conformément aux décisions prises par le Conseil de Ville. Une fois encore, la qualité des prestations fournies par le personnel est à relever.

# 4.1. <u>Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département</u>

## Etat d'avancement des motions et postulats

Aucune intervention en cours.

# 4.2. <u>Commission de l'énergie</u>

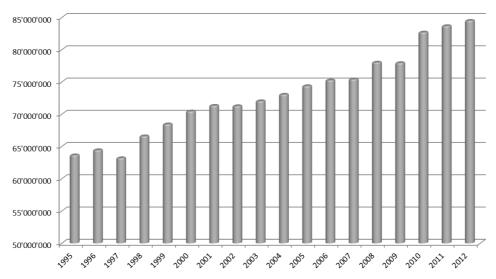
La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Christophe Günter, a tenu 4 séances et a traité les dossiers la concernant.

# 4.3. Service de l'électricité

#### La distribution d'énergie

L'énergie nette distribuée sur le réseau des SID est de 85'784'210 kWh, soit une augmentation d'environ 1.01 % par rapport à 2012, dont 57'141'530 kWh en haut tarif entre 7 h et 21 h (66.61 % du total, 66.90 % en 2012). La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 16'680 kW, le 27 février 2013 à 11 h 30, en diminution par rapport à 2012 (- 400 kW).

#### Evolution des achats en kWh

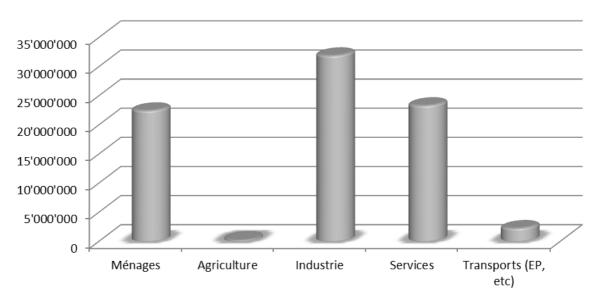


La consommation de Delémont progresse de manière constante, suivant ainsi l'évolution de la moyenne suisse.

#### Les ventes d'énergie

Ci-dessous, la répartition des ventes par segment de consommateurs :

# Ventes par segment de consommateurs, en kWh



Le total des ventes d'énergie électrique est de 80'108'673 kWh (hors clients ayant accédé au marché et hors pertes réseaux), dont 79'933'666 kWh pour le produit OPALE.

#### Calcul du timbre

Cette procédure internalisée aux SID a permis de développer des compétences garantissant la maîtrise d'un processus éminemment stratégique. Le processus du calcul des prix pour 2014 a permis de publier en juin des prix stables, toujours en assurant la sécurité d'approvisionnement et en maintenant une politique de prix de vente sans marge bénéficiaire sur l'énergie, afin de mener une politique énergétique cohérente.

#### Les prix

La politique de prix des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui est un double avantage pour leurs clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique afin de diminuer la consommation. Pour 2014, une baisse des prix de 3 à 5 % a été rendue possible grâce à cette politique.

#### Les dérangements

2013 a connu 6 pannes d'électricité, mais aucune panne majeure sur le réseau 16'000 V. Les plans de visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis 9 ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est malheureusement pas possible. Ces éléments, ainsi que des négligences des entreprises de génie-civil, sont tous à l'origine des pannes recensées en 2013.

#### L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

L'analyse des relevés photométriques de la ville a été utilisée pour réaliser un inventaire exhaustif des passages piétons. Cette étude donne une vision d'ensemble des améliorations à apporter, non seulement en matière d'éclairage mais également de visibilité en général. Les conclusions tirées en 2012 ont débouché sur des appels d'offres qui, après coordination avec le Service UETP, feront l'objet d'une

demande de crédit au Conseil de Ville. A noter que les investissements dans l'éclairage public ont été réduits en 2011, 2012 et 2013, afin de créer les réserves nécessaires pour financer partiellement ces travaux dès 2014.

En 2013, comme depuis 2008 déjà, l'énergie consommée par la Ville pour son éclairage public est totalement hydraulique. Cela signifie que la part nucléaire contenue physiquement dans l'électricité a été compensée par des certificats de production hydraulique. A noter que depuis 2014, 10 % de l'énergie nécessaire pour l'éclairage public est produite localement par la centrale photovoltaïque de la patinoire.

La modernisation du réseau a notamment permis d'optimiser l'éclairage public dans 5 rues.

Après les LED installées à la route de Porrentruy, à l'esplanade Saint-Georges, ainsi qu'aux alentours du Collège, les SID ont équipé la rue de Bellevoie, le quai de la Sorne et le chemin du Camping avec des LED. Les prix de ces technologies deviennent intéressants. Les SID préparent à l'horizon 2014 un appel d'offres pour le remplacement de toutes les sources lumineuses au mercure, interdites dès 2015. Cette période préparatoire permet de réaliser les inventaires nécessaires, tout en laissant les prix du marché descendre encore. Delémont reste toujours reconnue pour faire des efforts importants en matière d'optimisation de l'éclairage public, notamment par tous les inventaires réalisés (photométrie, type d'ampoules, contrôles mécaniques, etc.).

#### Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public

#### Dans le réseau 16'000 V :

- nouvelle station transformatrice « Patinoire » à la rue de la Jeunesse ;
- nouvelle station transformatrice « Easydec » à la rue Robert Caze ;
- nouvelle ligne dans le secteur « Communance » ;
- assainissement BT des stations Rossemaison et Maltière ;
- travaux de protection contre les crues ;
- contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau et des stations transformatrices.

#### Dans le réseau 400 V:

- 20 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles, industries et autres :
- développement du réseau de fibres optiques par le tirage de fibres pour les SID et divers raccordements privés :
- raccordements provisoires installés pour les chantiers et pour la multitude des manifestations en ville.

#### Divers:

- transformation et déménagement du centre d'exploitation des SID à la rue de la Jeunesse 26 et 28 ;
- construction et mise en service des installations photovoltaïques de la patinoire et de Wenger SA;
- travaux dans le cadre du concept de protection contre les crues ;
- démarche pour former un apprenti « électricien de réseau » dès la rentrée d'août 2013.

## 4.4. Service des eaux

## <u>Météorologie</u>

Au niveau national, la température moyenne de l'année météorologique 2013 a été conforme à la norme 1981-2010. L'année 2013 a été caractérisée par des conditions hivernales qui ont persisté jusqu'à la fin du mois d'avril et par un record négatif d'ensoleillement entre janvier et mai. Un été extrêmement ensoleillé a permis de rattraper l'important déficit d'ensoleillement accumulé depuis le début de l'année. L'hiver est revenu dès la mi-octobre déjà. Le cumul des précipitations annuelles enregistré par la station météorologique des Prés-Roses s'élève à 848 mm pour l'année 2013, ce qui représente 7 % de plus par rapport à la moyenne de ces cinq dernières années.

#### **Statistiques**

Adduction d'eau	en 2012 (m³)	en 2013 (m³)	% sur total 2012
La Doux	539'000	483'000	36
Develier	604'000	649'000	49
Rondez I	81'000	52'000	4
Rondez II	26'000	18'000	1
Forages	23'000	136'000	10
Total	1'273'000	1'338'000	100

Les chiffres ci-dessus illustrent l'importance des sources de la Doux et de Develier en matière de ressource d'eau potable pour Delémont.

Total de l'eau vendue dans le réseau : 986'000 m³
Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières) : 45'000 m³

## **Interventions**

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 600 hydrants et 2'200 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2013.

#### Les principales réalisations

- assainissement de la rue de l'Etang ;
- interconnexion de réservoirs des Boulaines et de Champateau ;
- viabilisation du lotissement « Hoirie Dreier » ;
- remplacement de plus 300 compteurs d'eau ;
- mise en place d'un système d'écoute du réseau ;
- mise en place d'un monitoring pour mesurer la qualité de l'eau à la source de la Doux.

## Fuites d'eau

Le nombre de fuites enregistrées sur le réseau d'eau durant l'année 2013 est de 23 sur les branchements privés et de 40 sur le réseau public. Le taux de perte, y compris l'eau non comptée (chantier, service public, défense incendie, fontaines), est de 23 %. Si l'on considère que la moitié des pertes est consommée par l'eau non comptée, le taux de pertes réelles est de 11.5 %. Ce taux de perte reste tout à fait acceptable et se situe en dessous de la moyenne suisse de 13 %. Au niveau cantonal, la Ville de Delémont fait figure de bonne élève étant donné que le taux de fuite est de 40 % pour l'ensemble des réseaux d'eau du Jura.

## Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, pas moins de 12 campagnes d'échantillonnage ont été prélevés dans le réseau pour analyser leur qualité microbiologique et 2 campagnes au niveau chimique. Toutes ces analyses ont été effectuées par le laboratoire cantonal qui a communiqué que celles-ci étaient en tous points conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau est d'excellente qualité et donc parfaitement potable. Par ailleurs, du point de vue écologique, elle reste la boisson idéale. Les résultats des analyses sont disponibles sur le site internet, entre autres.

Afin d'améliorer la surveillance de la qualité de l'eau, un système permettant de contrôler en permanence plusieurs paramètres de l'eau a été installé à la source de la Doux. En cas d'anomalie, ce système permet de mettre en rejet la source et d'informer instantanément, via le système de télégestion, le personnel de piquet. Les sources de Develier et les captages des Rondez seront équipés de systèmes identiques durant l'année 2014.

#### **Collaborations intercommunales**

En matière de collaboration intercommunale, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison.

Depuis l'année 2012, le Service des eaux des communes de Courtételle et Courfaivre est relié au réseau d'eau de la Ville de Delémont. Cette interconnexion permet d'échanger de l'eau entre les trois communes. En matière de détection de fuite, quasiment toutes les communes de la vallée de Delémont font appel aux SID pour effectuer les travaux de détection de fuites.

Du côté du Jura sud, un crédit de Fr. 1'800'000.- a été accepté par le Conseil de Ville pour réaliser les travaux d'interconnexion afin de pouvoir disposer de l'eau de Moutier. Les travaux de construction de la conduite ont débuté au mois de novembre 2013 et devraient se terminer en 2016, ce qui correspond conjointement à l'ouverture du tronçon ouest de l'autoroute A16. La convention réglant l'interconnexion des réseaux et les modalités a été signée par les conseils communaux respectifs de Moutier et Delémont.

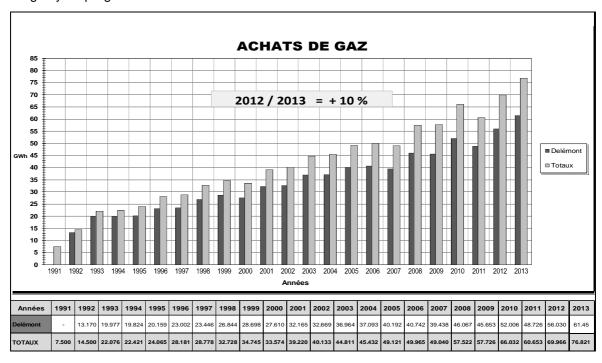
#### Groupe Nicaragua, centime de l'eau 2012

Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et l'association du Groupe Nicaragua, les SID ont versé la somme de Fr. 9'792.-, qui correspond à une contribution d'un centime par m³ distribué à Delémont.

#### 4.5. Service du gaz

(Extrait du rapport d'activité de Régiogaz SA)

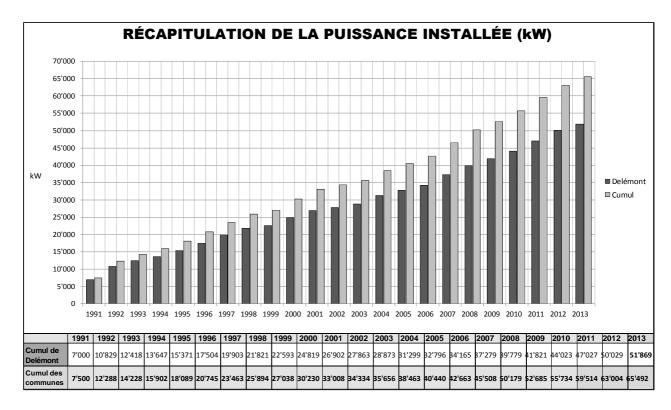
2013 aura marqué de nouveaux records. Tout d'abord, les achats de gaz à notre fournisseur ont progressé de 10 % par rapport à 2012 pour atteindre les 61,5 GWh, ceci uniquement pour la ville de Delémont. Les températures légèrement plus rigoureuses ont été favorables à la vente de gaz naturel, les degrés-jours de chauffage ayant progressé de l'ordre de 7 %.



Les recettes issues des achats et des ventes de gaz naturel ont progressé de 9 %; ces produits permettent de financer l'entretien des infrastructures et d'assurer le renouvellement du réseau et la réalisation des nombreux raccordements de nouveaux clients au réseau, sans devoir faire appel à un nouveau crédit-cadre. Ce résultat permet également le remboursement régulier des déficits cumulés durant les 15 premières années.

#### Nouveaux clients et densification

Ensuite, on comptabilise également un record en ce qui concerne le nombre de nouveaux clients, puisque l'on enregistre 77 nouvelles installations de chauffage à gaz à condensation, pour une puissance de 1'804 kW, soit l'équivalent aux générateurs de chaleur de 130 maisons familiales.



Le gaz naturel couvre 42 % des besoins de chaleur du parc immobilier delémontain, avec plus de 1'000 habitations et près de 2'800 logements chauffés à partir du gaz naturel.

#### Extension et assainissement du réseau de distribution

Les travaux d'assainissement engagés par la Caisse de pensions communale dans plusieurs de ses immeubles ont conduit à étendre le réseau de distribution dans le quartier de la rue des Moissons ; le réseau a également été renforcé dans la rue des Champois pour assurer l'alimentation en gaz du parc immobilier appartenant au FRED. C'est également suite à la demande pressante de nombreux propriétaires situés dans la rue des Romains que le réseau de gaz naturel a été prolongé dans ce quartier.

Dans le cadre des nombreuses constructions qui ont émergé dans la ville, le gaz naturel est majoritairement choisi par ces bâtisseurs. Ceci est dû au fait que les coûts d'une installation de chauffage à gaz sont très réduits et que le bilan carbone est acceptable. Les nouvelles technologies développées par l'industrie gazière offrent à l'ensemble de notre clientèle de nouveaux outils lui permettant de réduire encore davantage son empreinte sur l'environnement.

En ce qui concerne la mobilité, le véhicule à gaz reste le moyen de transport le plus propre, avec le bilan écologique le plus bas ; la combinaison « gaz naturel/biogaz » comme carburant reste en tête des études menées par l'ATE depuis longtemps. Le développement d'un nouveau moteur à gaz par une équipe de l'EPFZ pourrait inciter les automobilistes à choisir un véhicule à gaz comme moyen de transport, les avantages devenant incontestables, puisqu'on enregistre une consommation de 2,4 lt/100 km, équivalent gaz naturel.

#### Tâches et événements particuliers

Le Conseil d'administration de Régiogaz SA a été appelé à se prononcer à deux reprises sur des changements de tarifs. Ce dernier a accueilli avec satisfaction la décision de M. Prix de clore l'enquête menée par ses services sur la politique tarifaire appliquée dans la région.

L'assemblée générale du 19 juin a été l'occasion de marquer le départ de M. André Scherrer après plus de 25 ans passés au service de la collectivité et du gaz naturel en particulier. Le 3 octobre, l'assemblée générale extraordinaire a pris congé de M. Pierre Brulhart, président, celui-ci étant appelé à de nouvelles fonctions au sein de l'administration cantonale. M. Jean-Yves Gentil, conseiller communal, a été désigné par le Conseil d'administration de Régiogaz SA à sa présidence.

La santé du marché immobilier n'est pas étrangère au succès que rencontre le gaz naturel, l'arrivée sur le marché de nouveaux produits, tels que la pompe à chaleur, apporteront une plus-value supplémentaire et intéressante à l'ensemble des souscripteurs. L'avenir du gaz naturel, combiné au biogaz, s'inscrit aussi dans une politique du développement durable, l'unité de charge écologique n'est pas suffisamment prise en compte par le législateur.

Pour davantage d'informations, le rapport annuel de Régiogaz SA peut être consulté.

## 4.6. Système d'information du territoire (SIT)

L'année 2013 a été une année où le travail de relevé et d'information a pris une place très importante dans l'emploi du temps de la cellule SIT, conséquence logique au vu du nombre important de permis de construire déposés. En fin d'année, après plus de dix années passées dans les bureaux de la route de Bâle 1, le service a pris possession de ses nouveaux locaux à la rue de la Jeunesse 26.

#### Prestations fournies par le SIT

#### Service des eaux

Le service a principalement effectué des tâches de relevés et d'implantation pour les nombreux projets d'envergure réalisés sur le territoire communal.

#### Service électrique

Les efforts se sont concentrés sur la mise à jour des données relatives à l'éclairage public dont l'assainissement d'une grande partie du parc devra être entrepris dès 2014.

#### SIT cantonal

Le SIT cantonal a migré son Géoportail sur MapFish (logiciel libre). Il en sera de même pour le Géoportail communal en 2014.

# 4.7. <u>Service gestion et finances</u>

Le Service gestion et finances occupe une personne à 100 %, une personne à 50 %, ainsi que deux étudiantes HEG à 50 %. Il dépend administrativement du chef de service, avec les missions suivantes :

- élaborer et suivre la planification financière, le budget et les comptes du service ;
- assurer la gestion de la trésorerie du service ;
- veiller à l'application des principes de la gestion financière contenus dans les lois communales et cantonales et dans le modèle comptable harmonisé des collectivités publiques ;
- réaliser le contrôle de gestion dans le domaine financier et coordonner la mise en œuvre de la comptabilité analytique ;
- superviser la gestion des débiteurs et la facturation ;
- garantir le maintien des systèmes d'informatique de gestion, logiciel de facturation des fluides, logiciel de gestion financière ;
- mettre à jour, exploiter et contrôler l'application du Système de Contrôle Interne (SCI).

## Principaux projets menés en 2013

Durant l'année 2013, le Service gestion et finances a réalisé les projets suivants :

- mise en place de l'e-facture avec le fournisseur de logiciels Prime Technologies et les prestataires de services financiers spécifiques (PostFinance et SixPayNet) et octroi d'une subvention du Département fédéral des finances pour la mise en place du projet ;
- suivi et contrôle du SCI mis en place depuis le début de l'année 2012 ;
- mise à jour du SCI pour sa présentation devant le Conseil communal début 2013 ;
- élaboration et suivi du contrôle de gestion par l'envoi mensuel d'un reporting présentant les dépenses générales du service et permettant un suivi budgétaire de chacune des rubriques concernées ;
- mise en place d'un tableau de bord de suivi financier trimestriel ;
- développement de la collaboration avec l'Office de recouvrement externe ORC pour le recouvrement des créances en souffrance ;
- mise en application de la procédure pour la pose de compteurs à prépaiement aux clients récidivistes (Annexe A aux Conditions générales pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie électrique) ;
- internalisation du processus de calcul des tarifs 2014 de l'électricité, en collaboration avec le Service clients ;
- élaboration du "Reporting File" destiné à l'ElCom et confirmant les calculs de prix de l'électricité pour l'année 2014, répondant ainsi aux exigences légales fixées par le législateur fédéral ;
- contrôle et mise en place des modèles financiers liés aux investissements des projets photovoltaïques, en collaboration avec le service clients.
- mise en place d'un module de suivi des immobilisations (investissements) dans le logiciel comptable (Pro Concept);
- mise en place du plan comptable et du système informatique liés à la création de SACEN SA;
- suivi administratif et comptable de SACEN SA avec comptabilisation de tous les mouvements y relatifs jusqu'au bouclement du premier exercice comptable.

#### 4.8. Service clients

Le Service clients occupe trois collaborateurs à 100 %, trois collaboratrices à 70, 60 et 50 % et deux étudiant-e-s HEG dont une étudiante active pour la politique énergétique. Il dépend administrativement du chef de service. Ses principales missions sont les suivantes :

- développement et mise en œuvre de la stratégie commerciale ;
- participation aux activités d'acquisition de l'énergie électrique ;
- élaboration et suivi des campagnes de marketing et de communication ;
- développement de la gestion administrative des clients (mutations, relevé d'index, facturation, gestion de la caisse, etc.) ;
- réception physique et téléphonique de l'accueil clients ;
- divers travaux administratifs et de secrétariat liés aux projets techniques (facturation des prestations et des raccordements, suivi des demandes de permis de construire, suivi de l'OIBT) ;
- participation aux activités de fixation des prix de l'électricité.

# Principaux projets menés en 2013

- participation à la mise en place de l'e-facture et gestion des inscriptions des clients pour cette prestation ;
- participation à la mise à jour du SCI;
- mise en place de divers processus et marches à suivre (permis de construire, etc.) :
- mise en place de l'action « contrats d'investissements » pour l'installation de la patinoire ;
- mise en place d'actions de communication (campagne de l'été, e-facture, etc.) ;
- organisation de manifestation (porte ouverte à la patinoire, etc.);
- secrétariat des séances de la Commission de construction pour l'Arsenal, ainsi que du groupe de travail Eclairages de Noël ;

- participation à la mise à jour des programmes et modules de gestion informatique dédiés aux SID ;
- collaboration pour le développement de diverses activités et processus dans le cadre de La Charte.

#### 4.9. Pôle de compétences commerciales de La Charte

Pour sa 4<sup>ème</sup> année d'activité, le Pôle commercial de La Charte (PolCo), nouvellement dénommé *Comité opérationnel* (ComOp), a cédé au 1<sup>er</sup> avril 2013 toute son activité d'approvisionnement et de commercialisation à la nouvelle société SACEN SA. La partie administration commerciale reste, quant à elle, toujours dans La Charte. Le ComOp s'est réuni trois fois en 2013, pour travailler selon le programme annuel défini et les objectifs fixés par le Comité stratégique et, d'autre part, pour relayer l'information de SACEN SA au sein des 8 communes membres de La Charte. Un nouveau coordinateur a été nommé en la personne de M. Didier Flückiger de Moutier. Les principales activités et préoccupations du ComOp relayés au Comité stratégique ont été :

- réévaluation du processus de calcul du timbre pour les communes travaillant encore avec Youtility SA;
- préparation de la 2<sup>ème</sup> phase de la libéralisation du marché de l'électricité. Il est important et stratégique de mettre sur pied un portail internet permettant aux clients « ménage » de se connecter, de voir et d'intégrer leurs valeurs de consommation afin de recevoir des conseils énergétiques et de bénéficier de prix favorables pour l'achat d'articles écologiques. L'état d'avancement du projet laisse à désirer du côté de Youtility SA;
- présentation du nouveau modèle d'affaire de Youtility 2015 : le modèle peut être salué mais le contexte général de Youtility SA est inquiétant ;
- introduction de l'e-facture par étape chez les partenaires ;
- modification de la législation pour les autoproducteurs, les modifications annoncées par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) auront une forte influence sur le RPEI. Il y a lieu d'attendre la publication de l'ordonnance fédérale, prévue au 1<sup>er</sup> avril 2014, avant de modifier la réglementation destinée aux autoproducteurs;
- mise en place du module OIBT sur ISE; beaucoup de difficultés ont été rencontrées lors de la mise en place de la nouvelle version du module OIBT de Prime Technologies SA. Une dizaine de gestionnaires de réseau de la Suisse romande se sont réunis à plusieurs reprises afin de trouver des solutions avec Prime Technologies SA. La situation est en phase de maîtrise à La Neuveville et Moutier à fin 2013, alors que Delémont doit encore parachever la migration des données depuis l'ancien système, avant de pouvoir travailler ensuite sur ISE.

### 4.10. Politique énergétique

La collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (les 3 Cités de l'énergie jurassiennes) s'est poursuivie. Parmi les projets communs, la délégation intercommunale a lancé le projet de sensibilisation énergétique dans les écoles Enerschool. Ce projet est en lien avec le programme energo en place dans chacune des communes et visant l'optimisation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux.

Les communes ont été au bénéfice d'un programme de soutien de l'OFEN « Vers la société à 2000 W » qui a débouché sur la création d'un cahier des charges pour l'élaboration d'une planification énergétique territoriale. Une rencontre a aussi été initiée avec le nouveau Service du développement territorial afin d'échanger à ce sujet.

Un cours d'éco-conduite, destiné aux employés communaux, a été mis sur pied en commun durant la semaine de la mobilité en septembre 2013.

Les relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont la Commission politique du Programme Energie est présidée par M. Jean-Yves Gentil, conseiller communal, se sont poursuivies. Le RVAJ regroupe les communes d'Orbe, de Neuchâtel, du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Saint-Imier, de Tramelan, de Bienne, de Moutier, de Sainte-Croix, de Porrentruy et de Delémont.

L'année 2013 a été marquée par le lancement du projet d'élaboration d'une planification énergétique territoriale comprenant une conception directrice de l'énergie ainsi qu'un plan directeur de l'énergie.

Pour résumer les travaux entrepris durant l'année 2013 dans le domaine de la politique énergétique, on peut énumérer les actions principales dans ces domaines particuliers :

#### Développement territorial

- le bilan énergétique territorial, réalisé dans le cadre du RVAJ, a été finalisé en mars 2013 ;
- un cahier des charges, le lancement d'un appel d'offres sur invitation et l'attribution du mandat pour la réalisation de la planification énergétique territoriale.

#### Bâtiments et installations communaux

- le démarrage d'un nouveau contrat avec l'association energo<sup>®</sup> pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux sur une durée de 5 ans. Nécessité de créer une base de données en ligne et de paramétrer l'ensemble des bâtiments communaux suivis. A ce contrat s'ajoute un mandat confié à la fondation Juvene pour la mise en place du projet pédagogique Enerschool. Une classe pilote du Collège bénéficie de ce programme depuis la rentrée d'août 2013 ;
- le suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux, basé sur les relevés hebdomadaires ;
- la mise à jour des étiquettes Display (indice de dépense d'énergie des bâtiments) et leur affichage ;
- pour les autres actions, se reporter aux informations figurant dans la partie du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP).

#### **Approvisionnement**

- électricité d'origine suisse et 100 % renouvelable à Delémont ;
- développement des énergies renouvelables (projet Grande-Ecluse et installation solaire photovoltaïque de la patinoire et de Wenger SA) ;
- élaboration de dossiers de candidature à différents prix de l'énergie et l'environnement pour la vision solaire globale de Delémont (Watt d'Or, Prix du Développement durable cantonal et Prix suisse de l'environnement) ;
- programme e-help pour l'industrie (diagnostic énergétique) ;
- remplacement de vieux transformateurs ;
- poursuite du processus d'optimisation de l'éclairage public.

#### Mobilité

- suivi du contrat Moblity carsharing ;
- élaboration d'une fiche conseils pour l'utilisation des deux roues électriques à disposition aux SID ;
- se reporter aux informations figurant dans la partie du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP).

#### **Organisation interne**

- création d'un poste d'assistante à la politique énergétique à 30 % et engagement d'une étudiante HEG qui est entrée en fonction en septembre 2013 ;
- élaboration d'un plan d'action comprenant un tableau de bord et des fiches de mesures pour le suivi et la valorisation des projets en lien avec Cité de l'énergie.

#### Information à la population

- Delémont.ch, articles d'information réguliers dans la rubrique « coin de la mandataire » ;
- Réflexion sur la communication de la politique énergétique, modification du site internet ;
- Candidature auprès de l'OFEN pour accueillir la journée romande de l'énergie à Delémont en 2014 conjointement aux 100 ans des SID et aux 725 ans de la Ville ;
- dans le cadre de l'action promotionnelle « couteau Wenger », des réducteurs de débit pour robinets ont été vendus à prix préférentiel.

## 4.11. Considérations finales

En marge de l'évolution pas toujours positive en matière de législation au sujet de l'ouverture de tous les marchés de l'électricité, et du soutien aux énergies renouvelables, les SID ont construit les centrales photovoltaïques de la patinoire et de Wenger SA avec un financement citoyens qui a rencontré un vif succès. Ce modèle original et l'étude globale sur laquelle il repose ont été présentés par les SID dans différentes journées techniques spécialisées d'importance nationale.

La création de SACEN SA, dont le modèle d'affaire a été mis en application à la virgule et au franc près, malgré une chute importante des prix et une concurrence accrue, démontre que cet outil d'approvisionnement et de commercialisation assurera la pérennité des services publics sur les marchés libéralisés.

Le service des eaux a entamé ses travaux d'interconnexion avec Moutier via l'A16. Il a également réalisé les conduites de liaison entre les réservoirs des Boulaines et de Champateau et les installations de surveillance en ligne de la source de la Doux. Ces travaux majeurs, planifiés tant d'un point de vue technique que budgétaire, assureront la distribution d'eau potable en ville de Delémont à long terme, sans devoir toucher au prix de l'or bleu, rappelons-le, entre 500 et 1'000 fois moins cher et avec un impact sur l'environnement environ 1'000 fois moins grand que l'eau en bouteille.

La disponibilité, la flexibilité et l'esprit qui animent le personnel du Département de l'énergie et des eaux sont à nouveau salués puisqu'avant tout, et avec la confiance renouvelée des autorités de la ville, toutes ces réalisations et ce bilan ne seraient simplement pas possibles. Un remerciement tout particulier à M. Pierre Brulhart, pour sa disponibilité et son engagement durant son mandat de conseiller communal en charge du Département de l'énergie et des eaux.

\* \* \* \* \* \* \* \* \*

# 5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

(Responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

## **Préambule**

L'année 2013 a été marquée par la poursuite et la concrétisation des nombreux projets lancés lors de la législature précédente, depuis 2009. Les efforts consentis par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) ont permis à la Ville de Delémont de poursuivre un développement réjouissant, en particulier dans les domaines de l'habitat, de l'économie et des loisirs. L'indicateur principal qui a marqué cette année 2013 est sans aucun doute le franchissement du cap des 12'000 habitants, qui a été atteint grâce à la construction de près de 90 nouveaux logements, ce qui constitue un record absolu. Ce développement risque malheureusement de connaître un fléchissement au cours des prochaines années, suite au refus en votation populaire de la nouvelle zone à bâtir du Creux-de-la-Terre, qui privera également la Commune de nouvelles ressources financières.

Parmi les principaux projets réalisés en 2013, figurent notamment les objets suivants, auxquels le Service UETP a participé activement : l'implantation de nouvelles entreprises à la Communance ; la finalisation du plan spécial « EUROPAN 9 – Gros Seuc », le futur écoquartier qui permettra de réaliser plus de 300 logements ; la contribution à l'étude et au choix du bâtiment du futur Campus HE à la Gare CFF et du futur projet du Ticle (CREA, commerces, bureaux, logements) ; le plan directeur localisé « Gare Sud » ; le plan d'actions destiné à revaloriser la Vieille Ville ; l'étude des mesures liées au projet d'agglomération (nouvelle gare routière, avenue de la Gare, plan directeur régional) ; la réalisation de la vélostation; la mise en place du nouveau concept du Publicar urbain ; la fin des travaux d'extension du Collège, de la Villa Vermeille et du nouveau bâtiment des SID ; l'étude du nouvel hangar CRISD – Voirie dont le crédit a été accepté ; l'étude du projet de réaménagement des Jardins du Château ; la réalisation du plan directeur communal des places de jeux ; la fin des travaux du chemin de Bellevoie ; la finalisation du nouveau plan directeur des déplacements et du stationnement ; le lancement de la révision du PAL « Delémont, cap sur 2030 » ; l'acceptation par le Corps électoral de l'adaptation de l'émolument d'utilisation lié au PGEE ; la poursuite des travaux « Delémont, marée basse ».

Le Service UETP a par ailleurs participé activement à l'élaboration de 14 messages et aux réponses à près de 45 % des interventions qui ont été discutées au Conseil de Ville.

#### Objectifs du service et situation à fin 2012

Le Service UETP a poursuivi sa mission principale, « l'aide au projet au service du développement durable ». Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de quatre objectifs principaux : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, cours d'eau, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs mis en place pour « Delémont marée basse », démarche menée avec le réseau Vieille Ville, Plan directeur des déplacements et du stationnement, places de jeux, révision du Plan d'aménagement local, notamment).

L'année 2013 a fait l'objet de la deuxième série officielle des entretiens de collaboration. Cette démarche s'est déroulée de manière très positive et a permis, entre autres, de mieux associer le personnel à la réalisation des objectifs fixés par les Autorités communales. Concernant les prestations UETP, le logiciel Mobatime a été utilisé, pour la seconde fois, durant toute l'année, afin de recenser précisément le travail effectué par l'ensemble des collaborateurs. Cette démarche permettra, à terme, la mise en place d'une comptabilité analytique afin d'assurer un financement plus juste et de garantir plus de transparence dans le travail effectué.

#### Evaluation des besoins du service

Les besoins du service sont régulièrement évalués afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations du service public. Grâce aux crédits-cadres (notamment routes, canalisations, bâtiments, énergie) et aux crédits spéciaux votés, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints afin d'éviter une détérioration et garantir le maintien de la valeur de ce patrimoine, voire l'augmenter, dans la mesure du possible.

Les très nombreux projets en cours depuis 2009, les nouveaux dossiers et les nouvelles tâches attribués au Service UETP ont imposé le renforcement des moyens humains et financiers dans les domaines les plus sollicités (cours d'eau, canalisations – PGEE, bâtiments communaux, projet d'agglomération, aménagement du territoire et urbanisme). L'appui de bureaux externes devrait permettre de poursuivre la réalisation des prestations du Service UETP. Le choix de travailler par mandat a été privilégié afin de disposer des meilleures compétences au bon moment et garder toute marge de manœuvre pour l'avenir, en fonction du volume des tâches du service.

## 5.1. <u>Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département</u>

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Seuls les motions et postulats qui ont connu un développement (études ou mise en œuvre) ou qui ont été acceptés en 2013 sont ici présentés. Leur état d'avancement est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion	5.11/10	Aménagement des Jardins du Château	Le plan directeur communal des places de jeux est finalisé. Une demande de crédit a été acceptée par le Conseil de Ville en 2013, suite à une démarche participative avec tous les milieux concernés.
Postulat	4.04/10	Circulation à vélo en ville	L'enquête « points noirs » a été réalisée, avec la participation de tous les acteurs concernés, et a permis de prioriser les actions à mener. Les mesures nécessaires seront analysées, de manière détaillée, dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de la mobilité douce liée à la révision du PAL.
Postulat	4.06/10	Place de jeux : combler les lacunes	Le plan directeur communal des places de jeux, réalisé dans le cadre d'une démarche participative, est finalisé. Un crédit-cadre a été accepté par le Conseil de Ville en 2013.
Postulat	4.08/10	Modification du règlement sur les constructions – nouvelle version	Le crédit pour la révision du PAL a été accepté par le Conseil de Ville en 2013. Les études ont démarré, avec un groupe d'accompagnement, dans le cadre d'une démarche participative.
Motion	5.12/11	Plan directeur de la circulation à Delémont : 20 ans bientôt !	Le groupe d'accompagnement mis en place avec tous les acteurs concernés, afin d'assurer une démarche participative, a permis de finaliser le plan directeur en 2013.
Motion	5.18/11	Parcage en ville de Delémont : que chacun y trouve son compte	Cette étude, liée à celle du plan directeur des déplacements, a été finalisée en 2013.
Postulat	4.10/11	Collecte des déchets	Le comité de pilotage cantonal, qui a étudié un projet devant conduire à la réalisation d'une déchetterie régionale, a terminé ses travaux. Une analyse du fonctionnement du système de collecte de Delémont va être engagée afin de rechercher des solutions de rationalisation et des économies.

Postulat	4.17/11	Aménagement des allées principales du cimetière en revêtement dur (initialement motion 5.26/11)	Une première étape a été réalisée en 2013. La seconde étape est prévue en 2014.
Postulat	4.09/12	Publicar : préserver un service apprécié et utile mais dont la qualité se dégrade	Une solution nettement moins coûteuse a été mise en place dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi qui a été mandaté par CarPostal, tout en maintenant la qualité des prestations et les tarifs.
Postulat	4.16/12	Rue de la Communance : pour une signalisation visible	La signalisation a été améliorée, dans le sens souhaité, en 2013.
Motion	5.03/13	Sécurité des enfants	Une première analyse des passages piétons prioritaire a été effectuée et les mesures d'urgence nécessaires ont été prises. Une étude globale sera faite dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de la mobilité douce liée à la révision du PAL.
Motion	5.09/13	Des places de jeux dignes de ce nom sans attendre	Le plan directeur communal des places de jeux a été finalisé. Un crédit-cadre a été accepté par le Conseil de Ville en 2013. Une première démarche participative a été réalisée pour les Jardins du Château qui seront réaménagés en 2014.
Motion	5.12/13	La propreté en ville : le Conseil de Ville met la main à la pâte	L'action « clean up day », qui avait été décidée avant le dépôt de la motion, a été réalisée avec succès. Seuls quelques conseillers de ville y ont pris part.
Motion	5.15/13	Des passages piétons accessibles à tous	Une première analyse des passages piétons prioritaire a été effectuée et les mesures d'urgence nécessaires ont été prises. Une étude globale sera faite dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de la mobilité douce liée à la révision du PAL.
Postulat	4.05/13	Prix Wakker et rue du 23- Juin : récupérer et redistribuer l'espace public	En lien avec le concours « Vieille Ville fleurie », organisé pour la première fois en 2013, des massifs floraux ont été installés côté Nord de la rue du 23-Juin qui ont permis de limiter fortement le stationnement sauvage. La Police locale a aussi renforcé ses contrôles, suite à l'engagement de personnel.
Postulat	4.08/13	Pérennité de l'école du Gros-Seuc	L'étude est en cours.

# 5.2. <u>Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral</u>

L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant :

PROJETS EN COURS VOTES JUSQU'A FIN 2013	
Mobilité douce – crédit-cadre (Fr. 360'000)	En cours, Fr. 290'000 environ dépensés.
« Delémont marée basse » – crédit-cadre (Fr. 15'000'000)	Le rapport annuel 2012 du Conseil communal a été présenté au Conseil de Ville. A fin 2013, les dépenses engagées s'élèvent à Fr. 3'165'000environ.

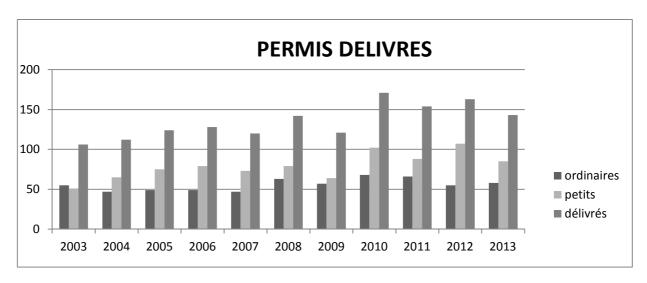
<b>—</b> 11	E E EE-1222
Travaux d'assainissement et de rénovation à l'Hôtel de Ville et aux immeubles de la rue de l'Hôpital 31-33-35 (Fr. 1'295'000)	En cours, Fr. 555'000 environ dépensés. Les travaux restant concernent la rue de l'Hôpital 31-33-35 et doivent être planifiés en fonction des vacances d'appartements.
Travaux d'assainissement et de rénovation aux bâtiments scolaires des Arquebusiers 7-9, des Moissons 12 et des Traversins (Fr. 1'190'000)	En cours, Fr. 850'000 environ dépensés. Réflexion en cours sur l'avenir des bâtiments des Arquebusiers (projet de crèches et de nouveaux locaux scolaires).
Message au Corps électoral relatif à une demande de crédit de Fr. 8'700'000 en faveur de la réalisation de l'extension du Collège de Delémont, avec un financement des charges pour la Ville de Delémont à hauteur de 73 %, soit annuellement Fr. 193'000 (indice 2009)	Travaux terminés, crédit respecté, décompte à venir.
Crédit-cadre de Fr. 1'110'000 pour l'aménagement final de la rue Victor-Helg et la réalisation des liaisons avec les rues Saint-Sébastien, Saint-Maurice et Saint-Henri	En cours. Fr. 440'000 environ dépensés. Première phase des travaux terminée. Les phases suivantes s'étaleront sur les prochaines années.
Crédit d'études de Fr. 169'000 pour la révision du Plan directeur des déplacements et du cadastre du bruit ainsi que pour l'étude des besoins en stationnement	Etudes terminées. Crédit légèrement dépassé dans le respect des règles en vigueur. Décompte à venir.
Crédit de Fr. 500'000 pour la participation communale à la réalisation du nouveau quai de chargement marchandises CFF à la Ballastière	Travaux terminés. Le nouveau quai a permis de libérer les terrains du secteur Gare CFF Est pour le futur Campus HE.
Crédit de Fr. 1'710'000 pour l'assainissement et le réaménagement du chemin de Bellevoie	Travaux terminés, sauf quelques finitions. Crédit respecté. Décompte à venir.
« Delémont marée basse » – Aménagement de la Sorne et de ses abords – Rapport du Conseil communal au Conseil de Ville	Le rapport 2012 a été présenté au Conseil de Ville.
Crédit de Fr. 1'680'000 pour la réalisation des mesures liées au plan d'alarme « crues de la Sorne »	Permis de construire délivrés. Première étape des travaux réalisée en 2013. Fr. 635'000 environ dépensés. Solde en 2014-2015.
Crédit de Fr. 1'550'000 pour l'achat du terrain Gare CFF Est – parcelle n° 5233 d'une surface de 7'828 m², afin de permettre l'implantation de nouvelles activités d'intérêt et d'utilité publics dont le futur campus HE-Arc – HEP BEJUNE	La Commune a participé au groupe d'experts et au comité d'évaluation qui a choisi le projet en fin d'année 2013. Les travaux devraient démarrer en 2014.
Crédit-cadre global de Fr. 5'300'000, dont une part communale de Fr. 1'539'000 après déduction des parts de la Confédération, du Canton et de l'agglomération, pour le réaménagement de la gare routière et la réalisation d'une vélostation dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont	La vélostation a été réalisée en 2013. Fr. 800'000 environ dépensés. Les études du projet de gare routière sont en cours avec un groupe d'accompagnement représentant tous les milieux concernés (démarche participative).
Crédit d'étude de Fr. 160'000 pour la réalisation d'un plan directeur des rues du centre-gare et l'établissement du projet et du devis du réaménagement de l'avenue de la Gare (étape 1 liée au projet d'agglomération)	Les études du projet sont en cours avec un groupe d'accompagnement représentant tous les milieux concernés (démarche participative).
Autorisation de vente de 6'330 m² du feuillet communal no 5242 sis au Voirnet en vue de la réalisation de 40 appartements pour un montant de Fr. 1'772'400	Le permis de construire pour la réalisation d'une seconde étape d'une quarantaine de logements sera déposé début 2014. La première étape est en voie de finalisation. Au total, plus de 90 logements seront ainsi construits.

Plan général d'évacuation des eaux : crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'700'000 pour l'assainissement du réseau de canalisation des eaux usées et adaptation de l'émolument annuel d'utilisation	Le crédit-cadre a été accepté par le Corps électoral, ainsi que l'adaptation de l'émolument annuel d'utilisation. Les travaux d'assainissement démarreront en 2014.
Crédit de Fr. 560'000 pour le réaménagement d'infrastructures au Gros-Seuc et au Châtelet	Le crédit a été accepté. Les travaux au Châtelet sont terminés. Les travaux au Gros-Seuc ont démarré en 2013. Fr. 340'000 environ dépensés.
Crédit-cadre 2012-2016 de Fr. 1'000'000 pour le renouvellement de canalisations d'eaux usées	Le crédit-cadre a été accepté. Un montant de Fr. 200'000 par an sera engagé. Fr. 210'000 environ dépensés.
Crédit-cadre 2012-2016 de Fr. 1'050'000 pour l'entretien des bâtiments communaux	Le crédit-cadre a été accepté. Un montant de Fr. 200'000 par an sera engagé. Fr. 450'000 environ dépensés.
Crédit-cadre 2012-2016 de Fr. 1'500'000 pour l'entretien et la réfection des routes	Le crédit-cadre a été accepté. Un montant de Fr. 300'000 par an sera engagé. Fr. 645'000 environ dépensés.
Crédit de Fr. 1'700'000 pour l'adaptation du stade de la Blancherie aux normes exigées par la Swiss Football League (SFL)	Le crédit a été accepté par le Conseil de Ville. Les travaux ne seront réalisés que si les SRD intègrent la Challenge League.
Adoption de la modification de l'aménagement local : changement d'affectation des parcelles nos 436 et 437 à la rue Auguste-Quiquerez afin de permettre la réalisation de 24 appartements	Le changement d'affectation a été accepté fin 2013. Le permis sera déposé en 2014 et les travaux devraient suivre.
	Le Conseil de Ville a accepté l'autorisation de vente fin 2013. Le permis sera déposé en 2014 et les travaux devraient suivre.
Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000 pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux	Le crédit-cadre a été accepté en 2013. La première place de jeux qui sera réaménagée en 2014 est celle des Jardins du Château.
Crédit de Fr. 110'000 pour l'amélioration de l'aménagement des Jardins du Château	Le crédit a été accepté en 2013 et le permis délivré. Les travaux se réaliseront en 2014.
Delémont marée basse – Adoption du plan spécial obligatoire n° 75 « Centre aval et Morépont amont »	Le plan spécial a été accepté en 2013. La mise au net du projet d'ouvrage est en cours et les appels d'offres suivront. Les travaux sont prévus dès 2015.
Adoption du plan spécial obligatoire n° 74 « EUROPAN 9 – Gros Seuc »: projet d'écoquartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont	Le plan spécial a été accepté en 2013. Plusieurs promoteurs sont intéressés. Un crédit d'étude et un crédit d'investissement pour la part communale des équipements devront être votés.
Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'800'000 pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie	Le crédit-cadre a été accepté en 2013. Les premiers travaux ont été réalisés et sont en cours. Fr. 65'000environ dépensés.
DELEMONT, CAP SUR 2030: crédit de Fr. 725'000 pour la révision du Plan d'aménagement local	Le crédit a été accepté en 2013. Le groupe d'accompagnement a été constitué afin de réaliser les travaux dans le cadre d'une démarche participative. Le rapport d'opportunité a été finalisé et validé par le Canton.
Crédit-cadre de Fr. 650'000 pour le remplacement et l'achat de véhicules pour le Service UETP – Voirie	Le crédit a été accepté. Les premiers véhicules ont été achetés. En cours, Fr. 145'000 environ dépensés.
Crédit de Fr. 1'810'000 pour la démolition du bâtiment sis rue Saint-Michel 8 et la construction d'un nouveau hangar pour le CRISD et la Voirie	Le crédit a été accepté en 2013. Le permis a été délivré. Les travaux sont prévus en grande partie en 2014.

zone 1 « Bâti » et art. 3.1.5 du RCC – Extension	Le Corps électoral a refusé la nouvelle zone à bâtir. Cette décision aura des conséquences très néfastes pour le développement de la ville, tant au niveau des rentrées financières, qu'en ce qui concerne l'accueil de nouveaux habitants intéressés à construire une maison familiale en particulier.		
Adaptation progressive de l'émolument annuel d'utilisation par mètre cube d'eau consommé en vue de la mise en œuvre des mesures du plan général d'évacuation des eaux usées (PGEE)	l'émolument. Les travaux d'assainissement		

# 5.3. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. L'année 2013 a été marquée par un léger fléchissement de l'activité en ce qui concerne les petits permis de construire traités, alors que les permis ordinaires ont légèrement augmenté. Ces chiffres restent toutefois nettement supérieurs à la moyenne des 10 dernières années. Cette légère diminution du nombre de permis n'a toutefois eu aucune incidence sur la charge de travail du Service UETP : les dossiers avec opposition ou qui posent des problèmes de conformité ont en effet augmenté, ce qui a contribué à rendre les procédures plus longues et plus complexes.

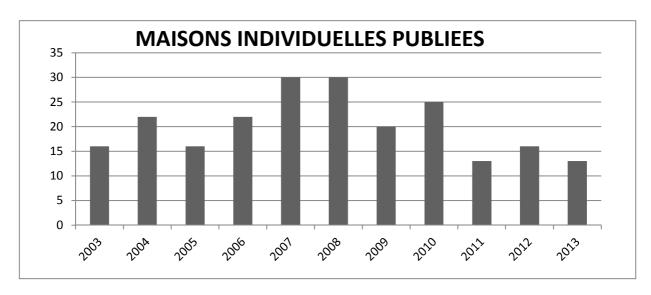


	Ordinaires	petits	délivrés	publiés
2003	55	51	106	
2004	47	65	112	
2005	49	75	124	
2006	49	79	128	
2007	47	73	120	137
2008	63	79	142	132
2009	57	64	121	137
2010	68	102	171	181
2011	66	88	154	146
2012	55	107	163	172
2013	58	85	143	144

## 5.4. Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années.

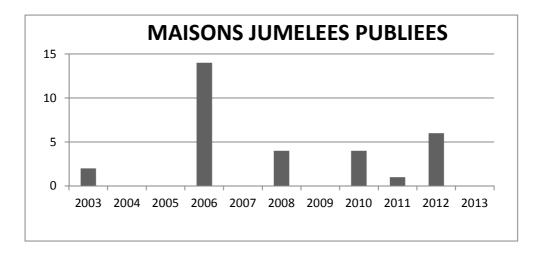
#### Maisons individuelles, terrains disponibles et mouvement des ménages



L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – s'est à nouveau très fortement restreinte au cours de l'année 2013, ce qui a conduit le Conseil communal à poursuivre sa réflexion afin de remettre sur le marché de nouveaux terrains équipés. Une réflexion a été menée en détail, dans ce but, afin d'exploiter les réserves foncières encore disponibles, densifier les parcelles qui présentent un potentiel de développement. Le refus de la nouvelle zone à bâtir du « Creux-de-la-Terre », qui devait permettre de mettre sur le marché de nouveaux terrains, va encore conduire à une décroissance en ce qui concerne la construction de maisons familiales et encourager les personnes intéressées à s'établir dans les villages voisins qui ont presque tous planifié de nouveaux lotissements.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. Au cours de l'année 2013, seules 5 familles de Delémont (contre 19 en 2010 et 12 en 2012) ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation. Seules 4 familles (contre 6 en 2010) en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont, alors que 6 familles ont quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur. Depuis 2008, il y a donc de plus en plus de familles qui ne trouvent plus de terrain à Delémont ou qui quittent la ville car l'offre de parcelles proposée est devenue trop restreinte, aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif.

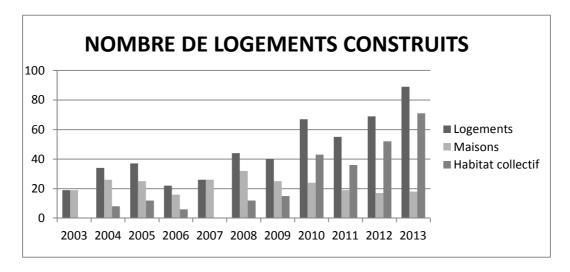
## Maisons jumelées



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. La création d'une véritable offre en la matière ne pourra être envisagée avec un effet important que lors de la réalisation de nouveaux lotissements, dans le cadre du projet de nouvelle zone à bâtir.

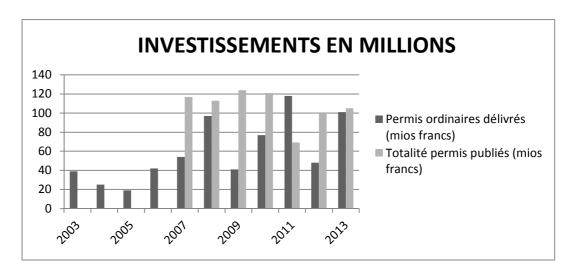
## 5.5. Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements – toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif – construits à Delémont.



L'année 2013 s'inscrit dans la tendance constatée ces dernières années, surtout en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif avec un record absolu de 89 nouveaux logements. L'effet sur l'évolution démographique s'est évidemment fait ressentir, puisque la Ville de Delémont a augmenté de 317 habitants en 2013, ce qui représente, depuis début 2009, 630 habitants. Le cap historique des 12'000 habitants a été franchi le 3 septembre 2013 (12'090 habitants au 31 décembre 2013).

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales afin d'améliorer l'offre actuelle. De nombreuses personnes sont en effet actuellement fortement intéressées par l'acquisition d'un logement en PPE: la qualité des terrains disponibles, qui sont toutefois de plus en plus rares dans ce domaine, devrait permettre d'encourager de nouvelles opérations immobilières qui sont indispensables si les Autorités communales entendent assurer un maintien et une augmentation de la population.



Le montant des investissements a connu une nouvelle progression en 2013 au niveau des permis publiés et, surtout, délivrés, principalement en raison de l'augmentation du nombre des nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif.

## 5.6. Aménagement local, urbanisme, agglomération

Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains – y compris les friches – et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec le Maire ; d'autre part, poursuivre le développement des secteurs stratégiques, notamment l'extension de la Communance, le futur écoquartier du Gros-Seuc, le pôle de développement de la Gare CFF (projet du Campus HE-Arc – HEP BEJUNE – HES SO), le secteur Ticle-Brasserie (terrain retenu pour le CREA), le secteur Sud des voies (plan directeur localisé « Gare Sud » avec périmètre englobant les terrains CFF, le Comptoir et les terrains du Neuf-Cul notamment).

L'année 2013 a été marquée par le lancement officiel de la révision du PAL (plan d'aménagement local) pour lequel un crédit de Fr. 725'000.- a été accepté par le Conseil de Ville. Le rapport d'opportunité a été finalisé et validé par le Canton. Il servira de cahier des charges pour toutes les études qui seront suivies par le GAPAL, groupe d'accompagnement qui permettra de conduire une démarche participative avec tous les milieux concernés.

La réflexion engagée, en collaboration avec le Réseau Vieille Ville, a été poursuivie dans le cadre d'une démarche participative avec tous les milieux et acteurs concernés. Les études destinées à améliorer l'attractivité et à redynamiser le centre historique de Delémont ont notamment débouché sur la mise en place du concours « Vieille Ville fleurie » et sur la définition d'un catalogue d'actions permettant de mieux exploiter et revaloriser les rez-de-chaussée.

En matière de promotion et de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec différents investisseurs. Le Maire et l'Urbaniste communal sont également engagés dans les projets liés au concept « Ancrage TGV-A16 » afin de positionner la Ville de Delémont de manière plus favorable en lien avec ces nouvelles infrastructures.

## 5.7. Projet d'agglomération

Un investissement très important a à nouveau été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (comité politique – conseil d'agglomération et commission d'aménagement du territoire), placés sous la présidence du Maire et de la Conseillère communale UETP, ont poursuivi le travail engagé ces dernières années, pour défendre le projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération, qui a été discuté en audit avec la Confédération en 2013, afin de rechercher un maximum de subventions pour plusieurs projets très importants en vue du réaménagement des espaces publics du centre-ville de Delémont notamment.

En ce qui concerne Delémont en particulier, les efforts ont porté principalement sur les mesures suivantes : réalisation des travaux de construction de la vélostation; étude du projet de gare routière; étude du projet de plan directeur des rues du centre-gare et du réaménagement de l'avenue de la Gare en particulier ; participation à la mise au point du 1<sup>er</sup> Guide mobilité de l'agglomération de Delémont.

Les premières réflexions afin d'établir un plan directeur régional pour les 11 communes de l'agglomération ont également été lancées : le syndicat d'agglomération a accepté dans ce sens un crédit d'étude qui permettra de réaliser ce document essentiel, parallèlement et en étroite coordination avec la révision du PAL de Delémont.

#### 5.8. Transports Urbains Delémontains (TUD)

L'année 2013 a été marquée par le 30<sup>ème</sup> anniversaire des TUD pour lequel une campagne de promotion particulière a été mise en place. Le Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD, en collaboration avec CarPostal, Région Ouest, chargé de l'exploitation, et les communes de l'agglomération. L'horaire qui est entré en vigueur en décembre a permis de conforter l'offre de prestations. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de voyageurs a légèrement diminué, en raison notamment de la baisse de fréquentation du Publicar.

	Voyageurs <sup>1</sup>
2003	153'583
2004	155'113
2005	182'916
2006	197'879
2007	192'934
2008	214'372
2009	232'298
2010	241'800
2011	232'255
2012	235'139
2013	226'339

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jusqu'à fin 2010, il s'agissait d'une estimation, sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante) ; depuis 2011, un système de comptage automatique a été mis en place pour les lignes 1 et 2, ce qui peut conduire à quelques différences par rapport aux années précédentes quant à l'évaluation du nombre de voyageurs transportés.

L'année 2013 a été consacrée à la poursuite de la réflexion globale engagée en 2011, afin d'améliorer le réseau des transports publics de l'agglomération et des TUD, en particulier en ce qui concerne le Publicar urbain. Un nouveau système d'exploitation a été mis en place, dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi mandaté par CarPostal, qui permettra d'améliorer la qualité des prestations tout en réduisant fortement les charges financières.

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les « cartes journalières commune » ont à nouveau connu un grand succès. Avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2013, la quasi-totalité des cartes a été à nouveau vendue.

# 5.9. <u>Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés</u>

Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. En complément aux crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville, le crédit-cadre 2012-2016 permettra de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés. Les travaux liés au nouveau bâtiment des Services industriels à la rue de la Jeunesse (ancien arsenal), la fin de l'extension du Collège et de la rénovation de la Villa Vermeille à l'avenue de la Gare 6 se sont déroulés de manière très satisfaisante. Les efforts principaux ont par ailleurs été consacrés aux projets suivants : préparation des demandes de crédit-cadre pour le Centre sportif et les assainissements énergétiques des bâtiments communaux ; études et demande de crédit du projet de nouvel hangar CRISD-Voirie à la rue St-Michel ; étude et demande de crédit du projet de réaménagement des Jardins du Château ; réalisation d'une place de jeux au Gros-Seuc ; première étape d'aménagement en dur des allées du cimetière ; étude du réaménagement des anciens Abattoirs afin d'y implanter le Musée Rosinski ; participation à l'étude des besoins pour les crèches et les écoles, sur le site des Arquebusiers en particulier.

Un suivi attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant une mise en valeur du patrimoine architectural. Une politique foncière communale active a été poursuivie, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal et disposer des terrains stratégiques pour assurer le développement de la ville.

Des efforts importants ont été menés, en collaboration avec la mandataire chargée du suivi de la politique énergétique communale, afin d'établir une véritable compatibilité énergétique des bâtiments communaux. La démarche energo menée au Centre sportif a permis d'obtenir des économies importantes. Une nouvelle démarche a aussi été engagée au Collège, combinée avec Enerschool, qui a notamment pour but d'informer et de sensibiliser tous les occupants du bâtiment, en particulier les élèves. A ce titre, les étiquettes énergétiques Display, qui permettent de mesurer la performance des bâtiments, ont été finalisées pour près de 30 objets retenus en priorité.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), les résultats de l'étude globale réalisée en 2006 ont continué à être exploités afin d'adapter les modalités de travail. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance

actuels : plus de 28'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de près de 30'000 m² de surface.

# 5.10. Routes, rues et trottoirs

La Ville compte 400'000 m² de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet que de remettre en état des petites dégradations. Le crédit-cadre d'entretien des routes 2012, nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau, a ainsi permis plusieurs interventions prioritaires. Les moyens financiers disponibles ont permis de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées et de procéder à la pose de tapis finaux dans les nouveaux lotissements qui étaient en grande partie construits (Mexique, Louvière, notamment). D'autres travaux ont été réalisés, notamment au chemin de Bellevoie, dont les dernières finitions sont prévues en 2014-2015 (alentours de la station SID).

L'étude du nouveau plan directeur des déplacements, combinée avec l'analyse des besoins en stationnement, et la révision du cadastre du bruit des routes communales ont été finalisées. Ces documents seront intégrés au futur PAL.

## 5.11. Canalisations - PGEE

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Les crédit-cadres sont, dans ce sens, nécessaires pour entreprendre des travaux plus importants : le premier pour le renouvellement des infrastructures (2012-2016) et le second pour les mesures d'assainissement liées au plan d'actions du PGEE (2013-2017). L'adaptation de l'émolument annuel d'utilisation, accepté par le Conseil de Ville en 2012, a été acceptée en votation populaire en 2013. Parmi les mesures réalisées figure notamment la construction d'un bassin d'eau pluviale à Pré Rambévaux, secteur de la rue du Réservoir.

#### 5.12. Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Le plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre conformément aux priorités définies.

L'année 2013 a permis de terminer la majeure partie des travaux sur la Sorne sur le secteur « En Dozière » et de continuer les études sur les autres secteurs de la ville. Les premières mesures urgentes liées au plan d'alarme ont été réalisées et se termineront en 2014. Le plan spécial n° 75 « Centre aval et Morépont amont » a aussi été adopté par le Conseil de Ville en 2013. Le Conseil communal a présenté le rapport annuel 2012 sur le projet global à l'attention du Conseil de Ville en 2013 (document complémentaire au présent rapport de gestion).

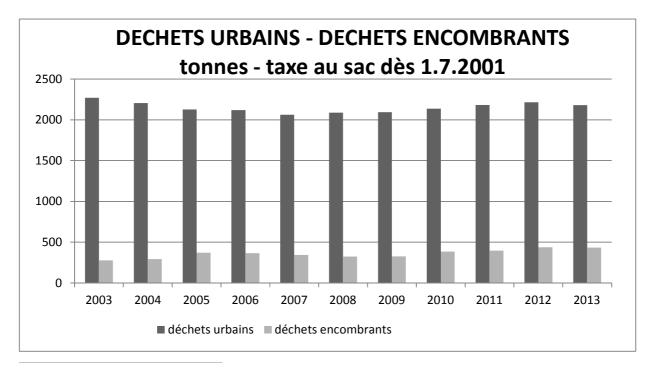
## 5.13. Déchets

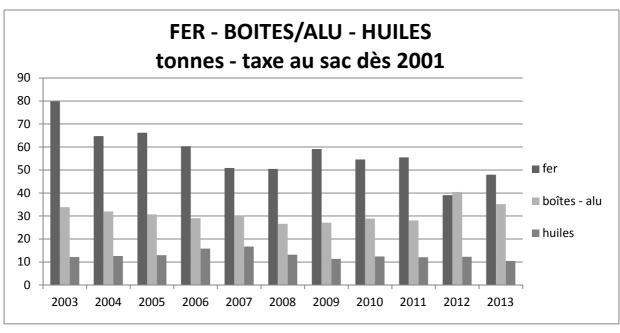
L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets aux niveaux régional et cantonal s'est poursuivie. Un groupe de travail, auquel le SEOD est associé, a ainsi rendu un rapport qui a été mis en discussion auprès des communes. Sa mission est de mettre en place des déchetteries régionales et de réorganiser la gestion des déchets. Le SEOD est également très actif, puisqu'un projet de biogaz est à l'étude.

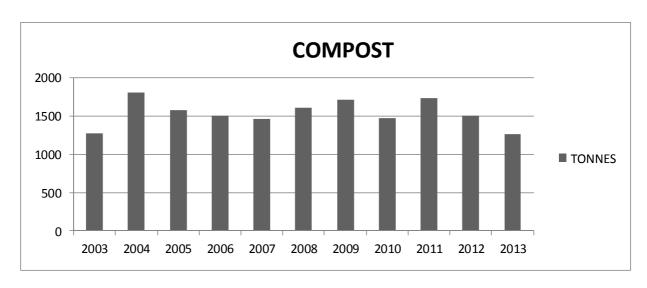
Delémont participe activement à ces réflexions, la conseillère communale UETP étant présidente du SEOD. L'ingénieur communal participe ponctuellement aux séances du SEOD en tant que conseiller technique. Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD et le groupe de travail cantonal. Celles-ci ne démarreront formellement que lorsqu'une décision sur le projet de déchetterie régionale aura été prise.

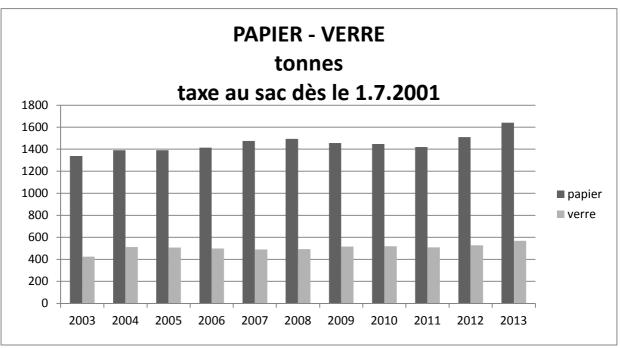
Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2013 par type est la suivante (chiffres en tonnes) :

- déchets urbains livrés au SEOD	2'181
- déchets encombrants livrés au SEOD	434
- déchets verts	1'265
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'640
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	10
- verre par conteneurs (entreprise privée)	567
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	35
- fer (entreprise privée)	48









#### 5.14. Environnement, affichage public, réclames et enseignes

Les mesures inscrites au plan directeur « Nature en ville » ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres et pour l'aménagement de parcs ou de jardins de poche. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant le renouvellement des arbres de l'allée du Domont.

Un plan directeur des places de jeux a, pour la première fois, été mis au point, dans le cadre d'une démarche participative menée avec tous les milieux concernés. Un crédit-cadre a été accepté par le Conseil de Ville en 2013, qui permettra d'engager les premiers travaux concrets, dès 2014, dans les Jardins du Château notamment, projet qui a également fait l'objet d'une démarche participative particulière.

Le parc des biches a été agrandi, suite à un besoin formulé depuis plusieurs années. Les travaux de finition sont prévus en 2014.

La mise en application du plan directeur communal de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames et d'enseignes, dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument.

\* \* \* \* \* \* \* \* \*

1. 	DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES	5
1.1.	Votations – Elections	5
1.2.	Conseil de Ville	
1.3.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	
1.4.	Conseil communal	
1.5.	Administration générale et Chancellerie communale	7
1.6.	Service du personnel	7
1.7.	Archives	
1.8.	Commission de conciliation en matière de bail	13
1.9.	Contrôle des habitants	13
1.10.	Jumelages	16
1.11.	Commission de la mairie	
1.12.	Service de police	17
1.13.	Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)	
1.14.	Protection civile	
1.15.	Service financier	
1.16.	Statistiques et comparaisons fiscales	
1.17.	Déclarations d'impôts 2013	
1.18.	Commission des finances	
1.19.	Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles	
1.20.	Encaissement des impôts	
2.	DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLE DU LOGEMENT	
2.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	26
2.2.	Logement	26
2.3.	Aide sociale	27
2.4.	Allocations de fin d'année	
2.5.	Bourses et prêts	
2.6.	Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement	
2.7.	Commission de la jeunesse	27
2.8.	Agence communale AVS-AI	
2.9.	Office communal de l'emploi	
2.10.	Maison de l'Enfance	
2.11.	Espace-Jeunes	31
2.12.	Colonie du Creux-des-Biches	33
2.13.	Conseil delémontain des Jeunes	
2.14.	Ecoles primaires et enfantines	34
3.	DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE	37
3.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	37
3.2.	Sports	38
3.3.	Culture	38
3.4.	Bibliothèque municipale	39
3.5.	Ludothèque	41
3.6.	Informatique	42
4.	DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX	44
4.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	
4.2.	Commission de l'énergie	45
4.3.	Service de l'électricité	45
11	Sarvice des equy	47

4.5. 4.6. 4.7. 4.8. 4.9. 4.10.	Service du gaz Système d'information du territoire (SIT) Service gestion et finances Service clients Pôle de compétences commerciales de La Charte Politique énergétique	51 51 52 53
4.11.	Considérations finales	
5.	DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	
5.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département	
5.2.	Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral	
5.3.	Permis de construire et police des constructions	
5.4.	Maisons individuelles et jumelées publiées	
5.5.	Montants investis et logements construits	
5.6.	Aménagement local, urbanisme, agglomération	
5.7.	Projet d'agglomération	
5.8.	Transports Urbains Delémontains (TUD)	
5.9.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés	
5.10.	Routes, rues et trottoirs	
5.11.	Canalisations - PGEE	
5.12.	Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »	
5.13.	Déchets	
5.14.	Environnement, affichage public, réclames et enseignes	68